



3

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d'*Yverches*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

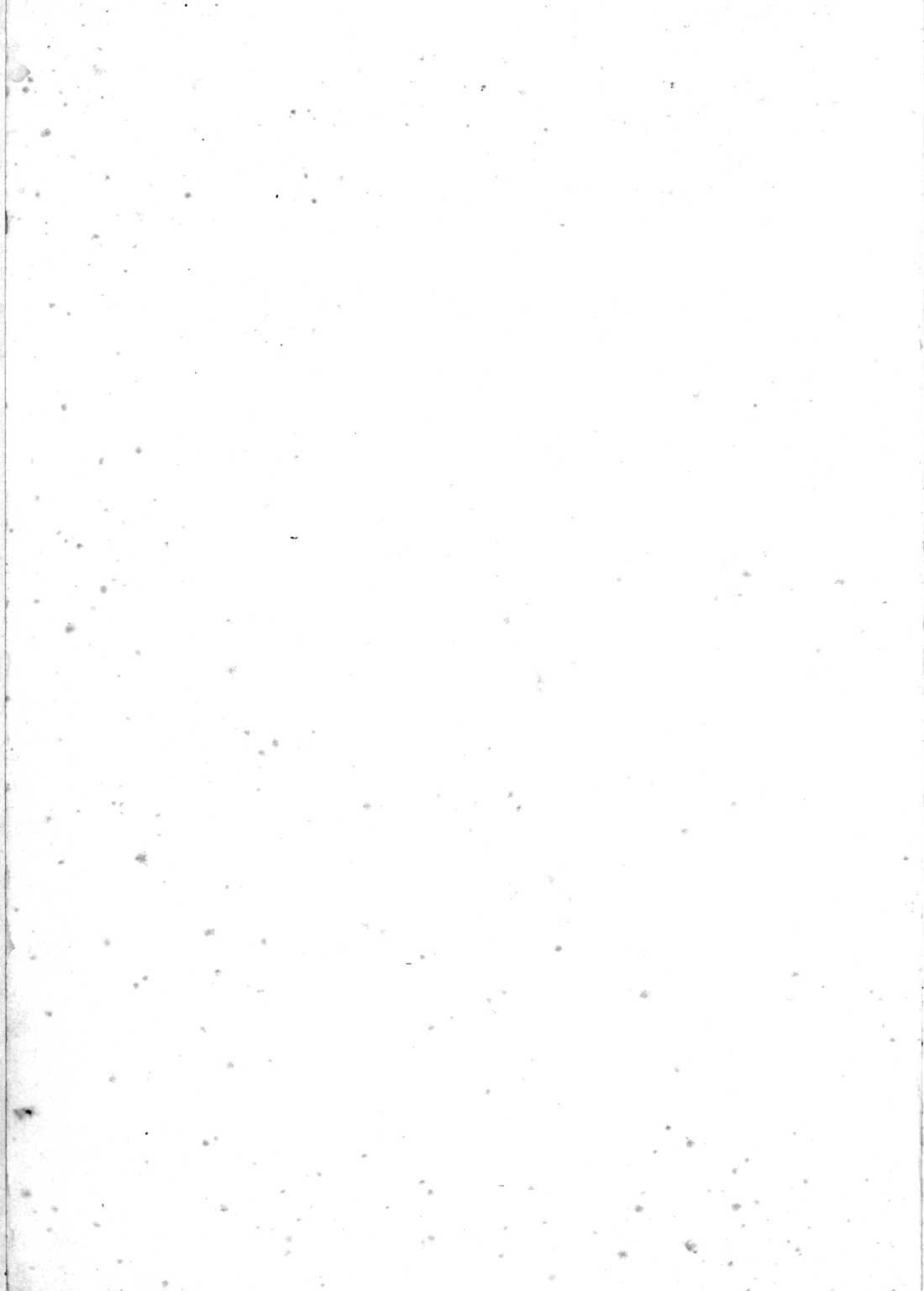
que le présent registre renferme *Deux cents* pages.

Lausanne, le 28 janvier 1899.

Le Chef de service du Département.

Muret





N° b.
Stechi-Raimond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jedi vingt-deux Avril mil neuf cent neuf.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stechi Jean, boucher

de Worb - Berne domicilié à Neuveville - Berne,

Célibataire

né à Clavaleyres - Berne, le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

fil de frédéric Stechi,

et de Anne, née Penninger, les deux décédés.

2° Raimond Caroline Louise,

de Monatyppe, domiciliée à

Célibataire,

née à Monatyppe, le vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Louis Daniel Raimond, décédé

et de Marianne, née Senaud

Les publications ont eu lieu à Neuveville, à Worb & à
Monatyppe, le vingt-sept Février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
déclaré par l'Etat civil
de Neuveville.

Signatures des époux :

Jean Stechi
Caroline Stechi

Signatures des témoins :

E. Moret
L. Brélay

Communiqué à :

Neuveville & Worb.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Ce volume fait suite à
 un volume précédent dont
 les inscriptions ont du numéro
 100 de 1898 - jusqu'à huit au
 numéro cinq de mil neuf cent neuf
 Ce que nous certifions*

L'Officier d'Etat Civil



N° 7

Formallaz-Höverax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi treize Avril* mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Formallaz Eugène Paul*, agriculteur,

d'Aranches, domicilié

Célibataire

né à *Aranches*, le *vingt huit novembre* mil huit cent *soixante-dix huit*,

fils de *Nicolas Auguste Formallaz*, à *Aranches*

et de *Victoire Marie Caroline*, née *Formaxod*, défunte

2° *Höverax Susanne Marie Jeanne Julie*

de *Lutry & Cully*, domiciliée à *Donatyppe*

Célibataire

née à *Lausanne*, le *quatre Janvier* mil huit cent *quatre vingt-deux*,

fille de *Edmond Valentin Antoine*, dit *Edouard Höverax*,

et de *Fanny*, née *Droquet*, à *Donatyppe*

Les publications ont eu lieu à *Donatyppe, Aranches, Lutry & Cully* le *vingt six Mars* mil neuf cent *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'Époux

Signatures des époux :

Eugène Formallaz
Susanne Höverax

Signatures des témoins :

Caroline Rottengatter
Jeanne Goldner
Gaston Alexis
Eugène Michaud

L'officier de l'état civil :

J. Hüverax

Communiqué :

à *Lutry & Cully*.

N° 8

Bouquin - Léderey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi quatorze Mai mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bouquin Jules Louis, professeur,

de Souvillier - Berne & Le Coche domicilié à Aranches,

célibataire,

né à Le Coche, le vingt six Avril mil huit cent quatre-vingt,

filz de Jules Philbert Bouquin, graveur,

et de Marie Anne, née Bélier, au Coche.

2° Léderey Alice

de Grandvaux, Cully & Lutry domiciliée à Aranches - Aranches

Célibataire

née à Aranches, le vingt trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Alfred Léderey défunt

et de Amélie née Jamin, à Aranches

Les publications ont eu lieu à Souvillier, au Coche, à Grandvaux, à Cully,
le vingt trois Avril dernier, à Lutry & à Aranches le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'Époux.

Signatures des époux :

Jules Bouquin

Alice Bouquin - Léderey.

Signatures des témoins :

R. Jamin M. Herman

Ernest Jamin Herman

Communiqué à :

Souvillier ; Le Coche ; Cully & Lutry.

L'officier de l'état civil :

J. Bouquin

N° 9.

Ryser - Walthes.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Lundi Sept Juin — mil neuf cent — neuf —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ryser Jean Frédéric, agriculteur,

de Heimiswil - Berne, domicilié à Avenches,

Célibataire,

né à Ulmiz, le dix Décembre mil huit cent quatre-vingts,

fils de Jean Ryser,

et de Lina Bertha, née Hug, les deux à Avenches.

2° Walthes Caroline, Couturière,

de Oberburg - Berne, domiciliée à Chaux,

Célibataire.

née à Tellenbrand, le neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

fille de Frédéric Walthes,

et de Catherine, née Truchi, les deux à Chaux.

Les publications ont eu lieu à Avenches, Oberburg & Heimiswil le
quatre-vingt-dixième, & à Chaux, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux

Signatures des époux :

Ryser Fritz

Ryser Caroline

Signatures des témoins :

Joh. Ryser

Rosa Ryser

Communiqué à :

Couturière, Heimiswil & Oberburg

L'officier de l'état civil :

Ryser

N° 10.
Engler - Frey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Lundi quatorze Juin mil neuf cent neuf,
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Engler Jules Hildebert, hotelier,
de Sallanches - Haute-Savoie - France, domicilié à Chêne-Bourg - Genève,
Célibataire

né à Sallanches, le vingt-sept Mai mil huit cent soixante-seize
fils de Guillaume Engler,
et de Caroline, née Franz, défunts.

2° Frey Rosine,
de Auenstein - Argovie domiciliée à Avenches,
Célibataire

née à Lully - Fribourg, le premier Avril mil huit cent quatre vingt-sept
fille de Jacob Frédéric Frey
et de Martelene, née Gutzwiller, défunts à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches - Chêne-Bourg, le vingt
quatre Mai dernier, à Auenstein le lendemain, & à Sallanches
le vingt-huit Juin suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de Chêne-Bourg

Signatures des époux :

Engler Jules
Engler Frey Rosine

Signatures des témoins :

Fritz Frey
Camille Michel

Communiqué :

Chêne-Bourg, à Auenstein
à Chaux-de-Fonds Cantonale

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du 5 Mai 1911, le tribunal
de 1^{re} instance de Genève a prononcé la séparation
des époux Engler - Frey (séparation de
corps) sur le débet 46,5 a. n. b. de
l'art. 102 du 24 Dec. 1874 n. 229 & 231 du
Code civil français.
Avenches 7 Juin 1911. L'officier de l'état civil
[Signature]

N° 11.

Onlevey - Wäcker

Nom et profession de l'époux :

1° **Onlevey, Ernest Louis, tapissier,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Payerne,** domicilié à **Veuchatel,**

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Veuchatel, le treize Mai** mil huit cent **huitante-dix.**

Noms, profession et

fils de **Jean Louis Onlevey, décédé,**

domicile des parents :

et de **Marie Nancy, veuve Ryser, à Veuchatel,**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Wäcker Adeline, ménagère,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Aegismil - Fribourg** domiciliée à **Oleyres,**

Etat civil :

Célibataire, mineure autorisée par son tuteur,

Lieu et date de la naissance :

née à **Oleyres, le sept Avril** mil huit cent **quatre-vingt-dix,**

Noms, profession et

fille de **Bertha Wäcker, décédée.**

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Avenches & a Payerne le 22 mai**
à Veuchatel le 24 suivant et à Buchillon le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, délivré le
neuf Juin par l'Etat civil de
Veuchatel.

Signatures des époux :

Adeline Onlevey.**Ernest Onlevey.**

Signatures des témoins :

Cesar Guersmann,**Weyer Lob**

Communiqué à :

Payerne, Veuchatel & Buchillon.

L'officier de l'état civil :



N° 12

Beausire - Lahn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi vingt deux Juin* mil neuf cent *vingt*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Beausire Edouard, employé postal,*
de *Genedes* domicilié à *Aranches*
Etat civil : *célibataire*

né à *Mont-la-Ville, le premier Juin* mil huit cent *soixante dix huit,*
fils de *Abram Louis Beausire, Chef de service au Département de l'Instruction publique*
et de *Louise Marie Roberti, décédée*
à *Lauterne*

2° *Lahn Rosa,*
de *Genesée - Beau* domiciliée à *Aranches*
Etat civil : *célibataire*

née à *Genesée, le vingt au Mars* mil huit cent *quatrevingt deux,*
fille de *Jean Lahn*
et de *Marabeth, née Thumer, à Aranches,*

Les publications ont eu lieu à *Aranches, le 18 Mai 1909; à Genesée*
le 29 suivant & à Genedes le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Copies de naissance

Communiqué à :
Belmont & Genesée

Signatures des époux :
Edouard Beausire
Rosa Beausire

Signatures des témoins :
Eugène Chuard.
Louis Brélat

L'officier de l'état civil :
Jean

N° 13.

Broog - Rawyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi premier Juillet mil neuf cent neuf.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Broog Charles, menuisier - ébéniste,

de Meyringen - Berne, domicilié à Avenches.

Célibataire

né à Avenches, le six novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Melchior Broog, défunt,

et de Elisabeth, née Kunz, à Avenches.

2° Rawyler Rosa,

de Horben - Berne, domiciliée à Avenches,

Célibataire

née à Avenches, le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de Nicolas Rawyler,

et de Elisabeth, née Heibel, à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches & à Meyringen le trente
Mai 1909 & à Brügg le deux Juin dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Publications

Signatures des époux :

Charles Broog

Rosa Broog

Signatures des témoins :

Nicolas Rawyler
Fritz Hefti

L'officier de l'état civil :

Communiqué à :

Meyringen & à Brügg le deux Juin dernier.

N° 14.

Barth - Wäschler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi quatorze Octobre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barth Frédéric, vacher

de Radelfingen - Berne domicilié à la ferme, près Avenches
célibataire

né à Radelfingen, le vingt quatre Mars mil huit cent soixante six,

fils de Bénédict, décédé

et de Anna, née Kwahlen, a Carbay.

2° Wäschler Rosette, ménagère,

de Wahlern - Berne, domiciliée à Avenches,

veuve de Jean Benjamin Wäschler, depuis le vingt six Octobre
1903 / trois;

née à Wahlern, le trois Décembre mil huit cent septante un

fille de Jean Weber

et de Anna, née Rosetter, les deux à Wahlern

Les publications ont eu lieu à Avenches, le quinze Septembre, à
Wahlern le lendemain & à Radelfingen le dix huit Septembre
mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Extrait de naissance de l'épouse
et aux archives de 1893, au dossier de son
mariage le 10 août 1893 et acte
de décès de son mari inscrit au
Registre B. a 7° 147

Communiqué :

Lettsigen - + Wahlern

Signatures des époux :

Friedrich Barth
Rosette Borez

Signatures des témoins :

Eug. Moret
René Briny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le Département de
Justice et Police en
date du 10 février 1939
ordonne la rectification
de l'acte de mariage
ci-contre en ce sens
que le nom de famille
Barth soit orthographié
Barb sans le final.

Avenches le 2^e Février 1939

L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL

Bühmann



N° 15

Nicolier-Nicolier.

Nom et profession de l'époux :

1° Nicolier Charles, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oleyres domicilié à Oleyres

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Oleyres, le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux,

Noms, profession et

fils de Charles Abram Nicolier, décédé,

domicile des parents :

et de Alice, née Miotter, à Oleyres.

Nom et profession de l'épouse :

2° Nicolier Marie Eugénie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oleyres domiciliée à Oleyres,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Corcelles Layon, le vingt-cinq Février mil huit cent quatre-vingt-neuf,

Noms, profession et

fille de Charles Teau Nicolier,

domicile des parents :

et de Marie Louise, née Praderand, tous deux à Oleyres.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oleyres, le vingt-neuf octobre 1909-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des futurs
époux.

Signatures des époux :

Nicolier Eugénie
Nicolier Charles

Signatures des témoins :

Justin Charmey
Albert Charmey

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

M. Charmey

N° 16.

Dolores Kiehl.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* *vingt* *neuf* *novembre* mil neuf cent *neuf*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dolores Eugène*, agriculteur
de *Aranches* domicilié à *Aranches*
célibataire

né à *Aranches*, le *vingt* *deux* *Juin* mil huit cent *sept* *sept*
fils de *Jules Dolores*

et de *Pauline*, née *Pélat*, les deux à *Aranches*

2° *Kiehl Julie Ernestine*, ménagère,
de *La Courbe - Suchaut*, domiciliée à *Faugy*,
célibataire

née à *Faugy*, le *deux* *Juin* mil huit cent *huit* *deux*
fille de *Jules Auguste Kiehl*,

et de *Sophie Cécile*, née *Cornaz*, les deux à *Faugy*

Les publications ont eu lieu à *Aranches & à Faugy*, le *onze* *novembre*
1909 - *neuf* *foi* *St Blaise* *le* *seigneur*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Signatures des époux :

Dolores Eugène
Dolores Ernestine

Signatures des témoins :

C. Formallon Dr
Ls Dolores l'Emile

Communiqué :

à St Blaise.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le numéro "neuf" a la page "Onze"
est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1909 - neuf - les deux doubles
du présent registre sans confusion, à
qui nous faisons.

Aranches, ce trois Janvier 1910



[Signature]

Un double des présentes a été tenu à
l'autorité Cantonale en exécution
de l'article 2 de la loi.

Aranches, ce 31 Janvier 1910.

[Signature]

Le 21 Janvier 1910
Le Chef des Bureaux d'Aranches
M. B. M.

N° 1

Schroecker - Ludi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schroecker Frédéric, négociant,

de Chardonnay sur Morogot, domicilié à Avenches,

célibataire

né à Avenches, le vingt-huit^{Juin} mil huit cent quatre-vingt-deux,

fils de Joseph Martin Schroecker, menuisier

et de défunte Emilie, née Chuard.

2° Ludi Lina, lingère,

de Bolligen - Borne domiciliée à Champ-de-fonds,

célibataire

née à Lytt-Bonne, le vingt-trois Mars mil huit cent soixante-seize

fille de Jean Ludi

et de Madelaine, née Stähli, défunte.

Les publications ont eu lieu à Avenches le cinq Mars courant; à

Chardonnay le huit suivant & à Champ-de-fonds & Bolligen le neuf suivant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, avec publications & promesse de mariage.

Signatures des époux :

Lina Schroecker

Frédéric Schroecker

Signatures des témoins :

Eugène Chuard

Alais Rottet

L'officier de l'état civil :

J. Henning

Communiqué à :

Bolligen & à Chardonnay et à Champ-de-fonds (6^{me} 1924).

Le Tribunal du district d'Avenches par jugement du 7 novembre 1923... déclaré définitif et exécutoire le 18 janvier 1924 a prononcé la dissolution par le divorce du mariage ci-contre en application des articles 138-143 sv du C.C.S. et désigné le mari comme époux coupable et a fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier. Avenches le 22 février 1924. L'Officier d'état civil J. Henning



N° 2

Treyvand-Mändly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi neuf avril* mil neuf cent *dieux*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Treyvand Eugène Alfred, sellier,*

de *Cutrefuis* domicilié à *Fraucq,*

célibataire

né à *Avenches, le dix octobre* mil huit cent *quatrevingts,*

fils de *Paul Treyvand, sellier*

et de *Louise, née Bise, à Avenches,*

2° *Mändly Marie Pauline, ménagère,*

de *Freibourg,* domiciliée à *Sallouaux-Contremue*

célibataire

née à *Natoyes-Mancez, le dix sept juin* mil huit cent *septante cinq*

fille de *François Louis Mändly, à Rossant,*

et de *Ernestine Emma, née Hermod, sifante*

Les publications ont eu lieu à *Cutrefuis, Fraucq, Freiburg*
et Coustante le premier Mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
à publication avec promesse de mariage

Signatures des époux :

Eugène Treyvand
Pauline Treyvand

Signatures des témoins :

E. Lomallat
L. Piret

Communiqué à :

Cutrefuis + Freiburg +
Contremue

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Cornaz-Gacond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix-huit Juin mil neuf cent dix
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornaz Paul Emmanuel**, marchand de bétail / boucher,

de **Faug** domicilié à _____

veuf d'Henriette Louise, née Nicot des le dix huit Aievent
mil neuf cent neuf

né à **Faug**, le dix sept Aievent mil huit cent cinquante-deux,

fil de **Jean Nicolas Cornaz**,

et de **Jeanne Louise**, née **Pettat**, défunt.

2° **Gacond Mathilde Adèle**, ménagère

de **Provence - Taud** domiciliée à **Turich - Vorstadtstr. 62.**

celibataire

née à **Provence**, le seize Avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

fille de **Louis Gacond**,

et de **Elise Adèle**, née **Roulin**, à **Provence**.

Les publications ont eu lieu à **Faug, Provence, Turich,**
le quatre Juin dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de
l'épouse, avec promesse de mariage & publications

Signatures des époux :

Paul Cornaz

Mathilde Cornaz

Signatures des témoins :

Antes Letrey - Corcelles
Eugène Cerey

Communiqué :

Provence

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

N° 4.
Brog-Senaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt-cinq Juin mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brog Gustave, menuisier-ébéniste,

de Meyringen - Berne domicilié à Tranches,

célibataire

né à Tranches, le quatorze février mil huit cent septante-huit

fil de défunt Melchior Brog

et de Elizabeth, née King, à Tranches.

2° Senaud Lina Hexaguerite,

de Tranches, domiciliée à

Célibataire

née à Yvonand, le onze septembre mil huit cent huitante-quatre.

fille de Charles François Senaud, capitaine,

et de Lina, née Flugel, à Tranches.

Les publications ont eu lieu à Tranches & Meyringen le douze Juin dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
avec promesse de mariage & publications

Communiqué :

Meyringen

Signatures des époux :

Brog Gustave
Lina Brog

Signatures des témoins :

E. Luvallaz
F. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

M. J. J.

N° 5

Reymond-Filet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *lundi quinze juillet* mil neuf cent *dis*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reymond Ami Lucien*, gendarme,
de *Taulion* domicilié à *Arenches*
Etat civil : *Célibataire*

né à *Taulion, le vingt-huit février* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*,
fils de *Lucien Reymond*

et de *Louise Anne, née Helacretz, à Taulion*

2° *Filet Germaine Louise*, ménagère,
de *Château d'Oey*, domiciliée à *Morges*,
Etat civil : *Célibataire*

née à *Morges, le quatre janvier* mil huit cent *quatre-vingt-dix*,
fille de *Louis Henri Filet*

et de *Louise Rodine Humbert, à Morges*

Les publications ont eu lieu à *Taulion, Arenches, Morges*
& *Château d'Oey, le vingt-trois juin mil neuf*
cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des
fiancés, promesse de mariage &
publication

Signatures des époux :

Reymond qu'onme
Germaine Reymond

Signatures des témoins :

L. Cestuz sergent.
Cerey Eugène gendarme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

Château d'Oey
Taulion
Morges

N° 6
Cornaz-Amarel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dis-huit août* mil neuf cent *dis*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornaz** *Auguste Paul, valet de chambre,*

de *Faug*, domicilié à _____

célibataire

né à *Faug, le trois mai* mil huit cent *septante-neuf*

fil de *Auguste Emile Cornaz, a Faug*

et de *défunt Rosina Imilia, née Beck*

2° **Amarel** *Anna, cuisinière,*

de *Munich - Bavière*, domiciliée à *Faug*,

célibataire,

née à *Munich, le trois décembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre,*

fille de *Anna Amarel, défunte*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Faug le 27 juillet 1910 et à Munich le 24 juillet suivant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée
~~*Acte de mariage & publications*~~

Signatures des époux :

P. A. Cornaz
Anna Cornaz

Signatures des témoins :

E. Jomarat
A. Thomas

Communiqué :

à la Chancellerie Cantonale

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7.

Papaux - Quartenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi dix huit Août*, mil neuf cent *vingt* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Papaux Maxime Honoré*, boulanger C.
de *Meyraux-Fribourg*, domicilié à *Donatque*,
Célibataire.

né à *Meyraux*, le *vingt sept février* mil huit cent *quatre-vingt six*, 1886.
fils de *Pierre Nicolas Papaux*, défunt,
et de *Anna*, née *Prügger*, à *Meyraux* C.

2° *Quartenoud Alice Josephine*,
de *Meyraux* domiciliée à *Donatque*
Célibataire.

née à *Meyraux*, le *dix sept juillet* mil huit cent *quatre-vingt dix*,
fille de *Pierre Paul Quartenoud*,
et de *Noise*, née *Boccard*, à *Meyraux*.

Les publications ont eu lieu à *Donatque* le *seize juillet 1910*,
à *Meyraux* le *trois août dernier*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux,
publications & promesse de mariage

Communiqué : à

Meyraux

Signatures des époux :

Honoré Papaux
Alice Papaux

Signatures des témoins :

J. Thomas
F. Thomas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8.
Chuard-Liechti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi vingtdeux Novembre* mil neuf cent *dis*.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chuard Albert Louis**, agriculteur,

de *Aranches*, domicilié à *au Bey*

célibataire

né à *Aranches*, le *dis-sept* Septembre mil huit cent *huitante-deux*,

fils de *Jules Edouard Samuel Frédéric Chuard*

et de *Luise uet Auersperg*, au dit lieu,

2° **Liechti Lina**, ouvrière de fabrique,

de *Landswil - Berne* domiciliée à *Aranches, au Bey*

célibataire

née à *Kempfenwil - Berne*, le *quatre* Décembre mil huit cent *huitante-huit*

fille de *Mission Liechti*,

et de *Anna Barbara, uet Tucher*, au *Bey*

Les publications ont eu lieu à *Aranches le trois novembre* et à

Bielen le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
et promesse de publications.

Signatures des époux :

Albert Chuard
Lina Chuard.

Signatures des témoins :

Léonide Thié à Bielen
Joseph Charles à Bielen

Communiqué :

Bielen.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le jugement du Tribunal de Bâle, d'Aranches, rendu en date du 6 mai 1918, déclaré définitif et exécutoire le 22 mai 1918, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pouvait contracter un nouveau mariage inscrit le 17 juin 1918. - L'officier de l'état-civil: H. Lovelock.

N° 9.
Guin-Obert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi vingt-un Décembre mil neuf cent dix,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guin Jozon, Commissaire Honoraire de feu Frédéric Guin,
de Belmont-sur-Yverdon, domicilié à Aranches.
Célibataire

né à Faoug, le seize Octobre mil huit cent quatre vingt six,
fils de Frédéric Guin, à Aranches,

et de défunte Marguerite, ne Couvrot,

2° Obert Espérance dite Marie, cuisinière,
de Terres-Crosse, domiciliée à St-Blaise-lauchatel.
Célibataire

née à Terres, le sept Juillet mil huit cent quatre vingt neuf,
fille de Pierre Obert, forgeron,

et de défunte Marie ne Lache.

Les publications ont eu lieu à Aranches le vingt six octobre; à Belmont & St-Blaise le vingt sept octobre & à Terres-Crosse le vingt sept novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de la fiancée
& de l'époux
de publication
de mariage
publié par le maire
& publication.

Signatures des époux :

J. Guin
Marie Guin

Signatures des témoins :

Hermann Kramer
E. Foullas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

à Belmont-sur-Yverdon
à la chancellerie d'Etat

Le Procureur Général de l'Avant
W. B. B. B.

Le numéro "Neuf" de la page
"vingt" en entier de la dernière
inscriptions faite dans l'année
1910 - sur - Les deux archives
disposées respectivement sous les numéros
ce qui nous satisfait
Aranches, le trois Janvier 1911 - sur -



Une double des présentes a été
transmise à l'Autorité Cantonale,
en exécution de l'art. 10 de la
Loi, du 14. Janvier.
1911 - sur -



N° 1

Graber-Küstner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi Sept Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Graber Frédéric, agriculteur,

de Sigutwil Berne domicilié à Versoix,

Célibataire

né à Sigutwil, le dix Mars mil huit cent soixante dix-huit,

filz de feu Frédéric Graber,

et de Elisabeth, née Rufener à Sigutwil.

2° Küstner Elisa Mina, ménagère,

de Buren Spar-Berne, domiciliée à Breuches.

Célibataire

née à Buren, le quatre Janvier mil huit cent quatre vingt six

fille de Alfred Küstner,

et de Elisabeth, née Ritz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Breuches le 17 Décembre 1910,
à Buren Sigutwil le 18 suivant et le lendemain à Versoix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat civil de
Versoix...

Signatures des époux :

Frédéric Graber
Mina Graber

Signatures des témoins :

Profa Roschaf, à Breuches
Erizy Küstner, à Buren

Communiqué :

Buren, Sigutwil - Versoix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2.

Gurtner - Junke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt Sept Janvier* mil neuf cent *onze*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gurtner Ernst, garde-frontière*

de *Muhlendorf - Berne,* domicilié à *Bâle,*

célibataire

né à *Seftigen, le trente Décembre* mil huit cent *quatre-vingt six,*

fil de *Gurtner Samuel, agriculteur,*

et de *Elisabeth, née Hübner, à Olépe*

2° *Junke Lydia,*

de *Limbach - Rapperswil - Basle,* domiciliée à *Olépe,*

célibataire,

née à *Lips, le vingt deux Mars* mil huit cent *quatre-vingt dix*

fille de *Rodolphe Junke, garde-barrière*

et de *Elisabeth, née Rösch, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Kirschdorf, Rapperswil* le
22 Décembre 1910, à Brühles le *23* et à *Bâle* le *24* *Décem-*
bre 1910

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications
déclaré par l'Etat civil de
Bâle le 7 Janvier 1911.

Communiqué : à *Kirschdorf,*
Rapperswil, & Bâle.

Signatures des époux :

Ernst Gurtner
Lydia Junke Gurtner

Signatures des témoins :

E. Lomellat
Gn. Brevetty
Holmes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3.
Schaltegger-Wüst.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi Seize Février mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schaltegger Ernst Edouard, pâtissier

de Bissegg - Thurgovie, domicilié à Avenches,

célibataire,

né à Amriswil, le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Edouard Schaltegger,

et de Susanne, née Hugenstaller, les deux à Winterthur,

2° Wüst Sophie, ménagère,

de Oberriet - St Gall, domiciliée à Morat,

célibataire

née à Oberriet le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

fille de Jacob Wüst, défunt,

et de Victoria, née Langenegger, au dit Oberriet

Les publications ont eu lieu à Avenches le 20 janvier 1911; le lendemain à Morat et à Oberriet et le surlendemain à

Junkholz - Thurgovie

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
H. publications de mariage

Signatures des époux :

Ernst Schaltegger
Sophie Schaltegger

Signatures des témoins :

Alfred Blaser
Rudolf Hasler

Communiqué :

à Morat; Oberriet et à Junkholz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4.

Morgeneegg - Rysen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt quatre février* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Morgeneegg Alfred**, *agriculteur*,de *König - Beue*, domicilié à *Trenches*,*célibataire*né à *Techingen*, le *douze Janvier* mil huit cent *nonante*,fils de *Friedric Morgeneegg* *fermier*et de *Anna Maria née Hysl*, *a. Trenches*.2° **Rysen Rosa**,de *Heimswil - Beue*, domiciliée à *Trenches*,*Célibataire*,née à *Champagny*, le *douze novembre* mil huit cent *huitante sept*fille de *Jean Rysen*, *fermier*et de *Lina Bertha*, *née Hysl*, *a. Trenches*.Les publications ont eu lieu à *Trenches* le *premier février dernier*
et à *König* & *Heimswil* le *lendemain*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
& 3 publications de mariage
Promesse de mariage

Communiqué :

Heimswil & König

Signatures des époux :

Rosa Morgeneegg
Alfred Morgeneegg

Signatures des témoins :

*Robert Rysen**Fredric Thomas; Auguste*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

Michaud-Gabriel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi vingt-un Mars* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michaud Eugène, agriculteur,*

de *Avenches* domicilié à _____

Célibataire

né à *Avenches, le vingt-sept Mars* mil huit cent *Septante-huit,*

fil de *Eugène Michaud, géomètre-breveté,*

et de *Constance née Fornaloux, décodé.*

2° *Gabriel Lina*

de *Hauteville-Lac-Fibourg* domiciliée à *Avenches,*

Célibataire

née à *Avenches, le vingt-deux Juin* mil huit cent *huitante-un*

filles de *Jean Frédéric Gabriel défunt*

et de *Elise Müller-Münster, à Avenches.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le 9 février dernier,*
et à *Hauteville le lendemain.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Publications du dit.

Signatures des époux :

Eugène Michaud
Lina Michaud

Signatures des témoins :

Fritz Gabriel
Eugène Fornaloux
Lina Fornaloux
Elise Gabriel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

à l'opéra

N^o 6
Bigler-Raimond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *l'endredi trente-un Mars* mil neuf cent *vingt*
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bigler Louis, agriculteur,*

de *Rubigen, Trane,* domicilié à *Lonatze,*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Walt - Bas Vully, Fribourg* ^{*le dix-sept Juin*} mil huit cent *huitante-sept*

fils de *Frederic Bigler, défunt,*

et de *Rohini, née Meyer, à Lonatze,*

2^o *Raimond Isabelle, ménagère,*

de *Lonatze,* domiciliée à *Tranches (Lonatze),*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Lonatze, rue Tranches,

~~le vingt quatre~~ *le vingt quatre* décembre mil huit cent *quatre vingt cinq,*

fille de *Frederic Henri Raimond*

et de *Rose, née Schallberger, à Lonatze,*

Les publications ont eu lieu à *Tranches Lonatze le onze Mars*
dernier et à Munsingen le douze suivant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Publications de mariage

Signatures des époux :

Louis Bigler

Isabelle Bigler

Signatures des témoins :

Professionnaire
Journalist

Communiqué :

Munsingen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7
Loth-Schär

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi* *vingt-huit* *Avril* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Loth Eugène*, agriculteur,

de *Pryz* domicilié à *Arches*,

célibataire

né à *Arches*, le *quinze* *Juin* mil huit cent *quatre-vingt-dix*.

fils de *Jean Louis Loth*, *défunt*

et de *Elise Louise*, *née Euthrecht*, à *Arches*.

2° *Schär Lina*, *ménagère*,

de *Kauggenried - Beve* domiciliée à *Tallmanc - Stebbel*,

célibataire

née à *Tallmanc*, le *neuf* *Mai* mil huit cent *quatre-vingt*.

fille de *Nicolas Schär*, *agriculteur*

et de *Proette*, *née Faillouber*, les deux à *Tallmanc*.

Les publications ont eu lieu à *Arches* le *Sept* *Avril*, à *Jegenstorf* le *Sept* et à *Pryz - Tallmanc* le *huit* *Avril* *dernier*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de l'époux
Tenues de mariage
Publications

Signatures des époux :

Eugène Loth

Lina Loth

Signatures des témoins :

Alais Kuch

Louis Doléris

Communiqué : *Jegenstorf*, *Pryz*,

et Tallmanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8.
Gruaz-Gaberell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi vingt huit avril mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gruaz Georges François, *leuget*,

de L'Isle domicilié à Anches,

celibataire

né à Paris, rue St Honoré 12.

le quatorze février mil huit cent quatre vingt dix.

fil de Henri Jules Gruaz, a *veuve*

et de Louise Marie, née Griffet, *défunte*

2° Gaberell Marie Elise,

de Hauteville - Lac - Fribourg, domiciliée à Anches.

celibataire

née à Anches, le vingt trois mai mil huit cent quatre vingt neuf

fille de feu Frédéric Gaberell

et de Elise, née Herbsmann

Les publications ont eu lieu à Anches, le douze avril dernier et le lendemain à L'Isle et Hauteville.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Proclamation de mariage
Publications

Signatures des époux :

Georges Gruaz
Elise Gaberell

Signatures des témoins :

Eda Chuard
Emme Gaberell
Norbert Edouard

Communiqué :

L'Isle et Anches

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 9
Bardet - Jenny

Aujourd'hui *vingt. Sept. Mai* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o *Bardet Alfred Charles, Contamine*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villers le Grand* domicilié à *Avanches*

Etat civil :

veuf de Lina Marthe Manney depuis le 9 Avril 1908

Lieu et date de la naissance :

né à *Villers le Grand* le *vingt. Juillet* mil huit cent *quatre vingt.*

Noms, profession et

filz de *Charles Jules Bardet, défunt*

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Ballard, à Avanches*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Jenny Frieda, journalière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Eggiswil (Berne)* domiciliée à *Avanches.*

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Avanches* le *douze Juin* mil huit cent *quatre vingt. dix.*

Noms, profession et

fille de *Cléopâtre Jenny, défunt*

domicile des parents :

et de *Anna Louise née Gasser à Avanches.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Avanches, Eggiswil, et Villars le Grand* les *12 Mai 1911.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Extrait de naissance de l'époux*
 2^o *L'acte de décès de l'actuelle femme de l'époux est au Rég: IV f: 20, ainsi que l'acte de naissance de la future épouse. Au Rég: III f: 34 des Archives d'Avanches. 4^o au Communiqué: à Eggiswil de Cottard. — L'avis de la mère tutrice; 5^o promesse de mariage et 6^o publications de mariage.*

Signatures des époux :

Alfred Bardet

Frieda Bardet

Signatures des témoins :

Samuel Berelly

Louis Berelly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 10.
LÖB - LÖB.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Lundi 19 mai* mil neuf cent *onze*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *LÖB* *Salomon, négociant*
de *Donatque - Faud* - domicilié à *Nyon*
veuf d'Albertine, née Lucas, déc. le 11 décembre 1907

né à *Avenches, le huit septembre* mil huit cent *soixante*,
fils de *Theodore LÖB*
et de *Charlotte, née Frey, les deux décédés*

2^o *LÖB* *Ida*
de *Belfort - France* domiciliée à *Avenches*
Célibataire

née à *Avenches, le dix février* mil huit cent *septante deux*,
fille de *Constant LÖB, domicilié à Avenches*,
et de *Rosalie, née Devaillant, décédée*

Les publications ont eu lieu *le six mai à Donatque, Avenches &*
Nyon & à Belfort du six au seize mai 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Officier d'Etat civil de Nyon, le 20 mai 1911.

Signatures des époux :

S. Löb
Ida Löb

Signatures des témoins :

Hermine Löb
Louise Löb
Constant Löb
Georges Löb

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat & à Nyon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11
Gris-Loth.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt-neuf Juillet mil neuf cent onze
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gris Auguste**, employé Chemins de fer
de **Seigneux** domicilié à **Cran-la-Ville**
Célibataire

né à **Seigneux le six février** mil huit cent quatre-vingt-neuf
fils de **Alice Gris**, domiciliée à **Cran-la-Ville**
et de

2° **Loth Hélène**, cuisinière,
de **Sizy** domiciliée à **Avenches**
Célibataire

née à **Avenches le dix-sept janvier** mil huit cent quatre-vingt-sept
fille de **Jean Auguste Loth**
et de **Sauve-Julie née Fournier**, à **Avenches**

Les publications ont eu lieu à **Avenches le 8 juillet**, à **Cran-la-Ville**
et à **Seigneux le onze juillet** et à **Sizy le quinze juillet** courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat-Civil de Cran le 27 Juillet 1911.

Signatures des époux :

Gris Auguste
Gris Hélène

Signatures des témoins :

Fritz Hubert
Jean Charles

Communiqué : à Villarsel,
Ginnel et Cran-la-Ville.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Ruérat-Croliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *l'endredi seize Octobre* mil neuf cent *onze*,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ruérat* *Emile*, *menuisier*,

de *Corcelles sur Payenne*, domicilié à *Clègues*,

célibataire.

né à *Aranches*, le *neuf Juillet* mil huit cent *septante huit*.

fils de *Louis Ruérat*

et de *Sté Marcélanie*, née *Micautou*, les deux à *Corcelles*.

2° *Croliet* *Elisa Eugénie*, *ménagère*,

de *Menniez* domiciliée à *Clègues*,

célibataire.

née à *Clègues*, le *vingt trois Octobre* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Jos Jules Croliet*,

et de *Stéte Née Nicolis*, à *Clègues*.

Les publications ont eu lieu à *Clègues*, le *21 Septembre*; à *Corcelles* & *Menniez*, le *23 Septembre* dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse & publications de
Mariage.

Signatures des époux :

Emile Ruérat
Elisa Ruérat

Signatures des témoins :

Jean Henri Nivolier
Louis Perelly

Communiqué : à *Guengas*

et à *Corcelles sur Payenne*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 14.

Sidon-Dolives

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *samedi quatre novembre* mil neuf cent *vingt*,
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sidon Adolphe, médecin-vétérinaire*
de *Forel & Villars le Comte*, domicilié à *Arenches*,
célibataire

né à *Bucinaup, Charmaudour-Mousson*, le *vingt-cinq* *sept* mil huit cent *quatre-vingt*
fils de *Alfred Sidon, agriculteur*,
et de *Lydie, née Gavillet, sa femme*, les deux à *Bucinaup*

2° *Dolives Julia Susanne*,
de *Arenches* domiciliée à *Arenches*,
célibataire

née à *Arenches*, le *vingt-cinq* *novembre* mil huit cent *quatre-vingt*.
fille de *Jacques Dolives, municipal*,
et de *Julienne Léna Marie, née Combremont*, à *Arenches*.

Les publications ont eu lieu à *Arenches & Forel* le *19* *octobre*
à Villars le Comte le *22* *octobre* *1911*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extrait de naissance des fiancés
Publications de mariage.

Signatures des époux :

Adolphe Sidon
Julia Dolives Sidon

Signatures des témoins :

Mme Fournier
M. Honoré Péroche
Lycoton
J. Dolives

Communiqué : à *Sidon*
et à Lancy.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Chuard - Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *lundi dix novembre* mil neuf cent *onze*,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chuard** *Ferdinand, fonctionnaire au Haut-Fédéral,*

de *Aranches*, domicilié à _____

Célibataire

né à *Aranches*, le *vingt-trois Juin* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fil de *feu Alfred Benoit Guile Chuard*

et de *Elisabeth, née Luthi, à Aranches*.

2° **Berger** *Albertine*

de *Censingen - Soleure* domiciliée au dit *Censingen*.

Célibataire

née à *Censingen*, le *vingt-trois mai* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

filie de *Adolphe Berger, boulanger, à Censingen*

et de *défunte) Elise, née Trösch*.

Les publications ont eu lieu à *Aranches & Censingen* le *treize*
Octobre 1911

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extrait de naissance de la femme
Publication de mariage

Signatures des époux :

Ferdinand Chuard
Albertine Chuard

Signatures des témoins :

Edouard Ruyet
Pauline Alfred

Communiqué : *à*

Censingen (Soleure)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16.

Martin-Gudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

aujourd'hui Jeudi vingt huit Décembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Eugène Ugolette, agriculteur,

de Aranches domicilié à Aranches-Montrage

célibataire

né à Aranches, le vingt neuf Janvier mil huit cent huitante trois,

fils de Philippe Ugolette Ugolette, agriculteur,

et de Louise Louise Susanne Bonnard, née Raymond

2° Gudin Anais,

de Arissoules, domiciliée à Payenne,

célibataire

née à Payenne, le dix huit Mai mil huit cent quatre vingt trois,

fille de feu Alfred Gudin, agriculteur,

et de Marie, née Roussin, à Payenne

Les publications ont eu lieu à Aranches le 2 Décembre, à Arissoules le 3 Décembre et à Payenne le 2 Décembre 1911

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Publication

Signatures des époux :

Eug. Martin
Anais Gudin

Signatures des témoins :

A. Guinard
Ed. Lousier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le numéro 16 de la page précédente est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911-1912. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions

Aranches le 15 Janvier 1912
Un des membres des présentes a été tenu à l'autorité locale, en vertu de la loi du 2 de la Loi, le 30 Janvier 1912.

Nu 15 Janvier 1912
Le Préfet du Doubs de Aranches
[Signature]

N° 1
Charney-Rubattel

AVENCHES-VAUD

aujourd'hui le jeudi vingt cinq janvier mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Charney Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oleyres domicilié à Oleyres

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à Oleyres le dix huit juin mil huit cent huitante

Noms, profession et

fils de Samuel Auguste Charney,

domicile des parents :

et de Susanne Madelaine née Nicolas défunts.

Nom et profession de l'épouse :

2° Rubattel Virginie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Villargel domiciliée à Oleyres

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à Oleyres le sept Mai mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille de Jean Jules Rubattel, agriculteur,

domicile des parents :

et de José Marie Anne née Nicolas à Oleyres

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oleyres & Villargel le dix janvier dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications du mariage.
 Promesse de mariage

Signatures des époux :

Emile Charney
 Virginie Charney

Signatures des témoins :

Alber Charney, sellier
 Louis Pirelly, Concierge
 les deux à Tranchés.

Communiqué : à Villargel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2

Serret - Ryser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Aanches

aujourd'hui *le vendredi vingt neuf Mars* mil neuf cent *douze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Serret Charles Gustave, garde-frontière,*

de Olon, domicilié à *Chavannes de Bogis,*

célibataire

né à *Olon, le quinze Avril* mil huit cent *huitante-cinq*

fil de *Charles Serret, agriculteur, à Olon*

et de *Anna, née Joly, décédée.*

2° *Ryser Jeanne*

de *Niederöng - Berne* domiciliée à *Aanches,*

célibataire

née à *Aanches, le vingt deux Avril* mil huit cent *nonante*

fille de *Samuel Louis Ryser, tailleur,*

et de *Caroline, née Deschlimann, sa femme, à Aanches.*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes de Bogis le 28 février*
dernier & le lendemain, à Aanches, Olon Herzogenbuchsee.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
le 18 Mars 1912 par l'Officier d'Etat
civil de Crans.

Communiqué :

à Olon & Crans, Herzogen
buchsee.

Signatures des époux :

C. Serret
Jeanne Serret

Signatures des témoins :

Samuel Revelli
E. Jomaliat
Levet, Mairie
Aanches

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3.

Guermann-Charney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

AVENCHES-VAUD

Aujourd'hui *Jeudi dix-huit Avril* mil neuf cent *deux*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guermann** *Henri Emile, Lamineur,*

de *Ferrière-Vilard-Jaubert - Touchet* - domicilié à *Olézet,*

celibataire.

né à *Olézet, le deux Juillet* mil huit cent *quatre vingt-cinq*

fils de *Constant Jules Guermann, à Olézet,*

et de *Mme Louise, née Hostet, défunte.*

2° **Charney** *Rose, Ménagère,*

de *Olézet,* domiciliée à

Celibataire.

née à *Olézet, le dix-neuf Mai* mil huit cent *quatre vingt-trois,*

fille de *Louis Charney*

et de *Louise, née Mouton, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Olézet & à Ferrière le 29 Mars dernier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Petite de mariage & Publications

Signatures des époux :

Henri Guermann
Rose Guermann

Signatures des témoins :

L. Corbitt, Fabricateur
Albert Guermann, Sellier
Arbuz à Ferrière

Communiqué :

à Ferrière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4.
Doleires-Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à AVENCHES-VAUD

Aujourd'hui Samedi vingtsept Avril mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doleires Louis Emile, agriculteur,

de Avenches, domicilié

célibataire

né à Avenches, le treize février mil huit cent quatrevingt-trois

fils de Emile Doleires, municipal, décédé

et de Julianne Vica Marie, née Combemonts, à Avenches,

2° Dubois Yvonne Hélène,

de Guinaille - Rue France domiciliée à Paris, 10 Rue Lambert

célibataire

née à Avenches, le vingtun juillet mil huit cent quatrevingt huit

fille de Eugène Albert Dubois, maître d'hôtel, à Paris.

et de Elisa, née Bessab, sa femme, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Paris le vingtsept Mars et à Avenches le 10 Avril 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Quittance du mariage

Signatures des époux :

Louis Doleires
Yvonne Dubois

Signatures des témoins :

L. Quibar
Doleires
Dubois

Communiqué :

à la Chancellerie Cantonale

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 5.

Käsemann-Saunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ^{à AVENCHES-VAUD} samedi quinze Juin mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Käsemann Walter, ~~postillon~~, _____

de Bätterkinden - Boue, domicilié à Avenches, _____

célibataire _____

né à Laupen, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt six,

fils de Jean Frédéric Käsemann _____

et de Anna, née Korman, défunte. _____

2° Saunin Ida, tailleur, _____

de Villars le Grand, _____ domiciliée à Avenches, _____

Célibataire _____

née à Avenches, le quinze août mil huit cent quatre-vingt dix

fille de Julie Charlotte Saunin _____ 7/8

à Avenches _____

Les publications ont eu lieu à Avenches, le 24 mai 1912, à Villars le Grand le 25 mai & le lendemain à Bätterkinden

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait du contrat de l'époux
promesse de mariage &
trois publications

Signatures des époux :

Ida ~~Saunin~~ Käsemann
Walter Käsemann

Signatures des témoins :

Louis Joméro, municipal
à Avenches
Fritz Anka isfend L. à Villars
par ~~Thauser~~

Communiqué :

Bätterkinden
Cottard ..

L'officier de l'état civil :

[Signature]

+ Louise - omis & moi
après le nom de Charlotte - ligni
quinze & autre
[Signature]

N^o 6
Chuard-Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A VENCHES-VAUD

Aujourd'hui *samedi vingtdeux Juin* mil neuf cent *deux*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chuard Ernest**, employé des chemins de fer fédérauxde *Avenches* domicilié à *Fürschelt Fribourg**célibataire*né à *Avenches*, le *vingtneuf Juin* mil huit cent *huitante-neuf*,fils de *Alfred Benoit suite Chuard*, défunts,et de *Elisabeth née Luthi*, à *Avenches*.2^o **Monney Anna Josephine**, cuisinièrede *Fétigny - Fribourg*, domiciliée à *Avenches*,*célibataire*née à *Fallon*, le *vingt Octobre* mil huit cent *huitante-neuf*fille de *Louis Henri Monney*et de *Rosine suite née Reye*.Les publications ont eu lieu à *Fürschelt le 19 mai*, à *Avenches le lendemain* et à *Fétigny le 21 mai 1912*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat civil de Châtres le six juin dernier.

Communiqué :

*à Fétigny
à Châtres.*

Signatures des époux :

*Ernest Chuard**Anna Chuard*

Signatures des témoins :

*N. Torres, Donatyr.**Ch. Doleres de Paul.
à Trancy*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7
Zangg-Krenges

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

AVENCHES-VAUD

Aujourd'hui *le vendredi vingt-deux juillet* mil neuf cent *deux*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Zangg Frédéric, fromager, France*
de *Eggwil - Borne* domicilié à *Athie sur Saône - Côte d'Or.*
Etat civil : *Célibataire*

né à *Fatel-König, le onze juillet* mil huit cent *quatre vingt-neuf*
fils de *Christian Zangg, a Fatel*
et de *Marceline, née Wittmer, défunte*

2° *Krenges Martha, cuisinière,*
de *Rüthi - Seftigen - Borne*, domiciliée à *Frouge*
Etat civil : *Célibataire*

née à *Arpiquet-rib, le vingt-huit mai* mil huit cent *quatre vingt-huit*
fille de *Albrecht Krenges, fermier, a Frouge*
et de *Lina, née Berger*

Les publications ont eu lieu à *Frouge le 30 juin 1912, à Eggwil le 1^{er} juillet, à Athie sur Saône le 2^{ème} juillet, à Mühlthurnen le 3^{ème} juillet, à Athie sur Saône le 4^{ème} juillet, à Frouge le 5^{ème} juillet.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
5 publications de mariage

Communiqué :

Eggwil et Mühlthurnen

Signatures des époux :

Friedr Zangg
Martha Zangg

Signatures des témoins :

Emile Stenger a Frouge
E. Jomard a Frouge
Lina Stenger a Frouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

à AVENCHES-VAUD

Aujourd'hui Samedi vingtsept Juillet mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° GUTKNECHT Paul Jules Auguste, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ried z H - Murtten domicilié à Biemme,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Avenches, le vingt huit Août mil huit cent quatre vingt deux,

Noms, profession et

fil de Louis Gutknecht, cantonnier, à Faoug,

domicile des parents :

et de Catherine Julie, née Schläppi, au lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2° SCHÖNI, Martha, demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau - Berne, domiciliée à Faoug,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Marly-le-Carré, Fribourg

Noms, profession et

née le vingt quatre Août mil huit cent quatre vingt sept.

domicile des parents :

fille de Jacob Schöni, défunt

et de Madelaine, née Aeberhard, à Faoug

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Biemme le 8 juillet; à Langnau le neuf juillet; à Ried z Faoug le 10 juillet, 1912.

- Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier d'état civil de Biemme le 25 Juillet 1912.

Signatures des époux :

Paul Gutknecht
Martha Gutknecht

Signatures des témoins :

Louis Guin, à Faoug
Alais Gutknecht, époux de Guin

Communiqué à :

Monsieur Biemme z
Langnau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9
Doleires-Jaurin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

AVENCHES

Aujourd'hui *lundi vingt-neuf Juillet* mil neuf cent *deux*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Doleires Charles Samuel, charpentier,*

de *Avenches,* domicilié à _____

Célibataire

né à *Aranches, le deux Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix,*

fil de *Paul Jules Doleires, négociant à Aranches,*

et de *Rose Marie dite Fanny, née Boenaud, défunte,*

2° *Jaurin Jenny Lucie, ménagère,*

de *Villars le Grand,* domiciliée à _____

Célibataire,

née à *Villars, le trente-août* mil huit cent *quatre-vingt-onze.*

fille de *Alfred Jaurin, agriculteur*

et de *Emma, née Chittinatz, à Villars le Grand*

Les publications ont eu lieu à *Aranches le deux Juillet courant*
et à *Villars le Grand le lendemain.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extrait de naissance de l'épouse
2 Publications.

Communiqué à

Constantine.

Signatures des époux :

Charles Doleires.

Jenny Doleires

Signatures des témoins :

Louis Gentizon d'Alci
Paul Doleires fils
à Aranches

L'officier de l'état civil :

Aloumy

N° 10

Hostettler-Moreillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

d'AYENCHES-VAUD

Aujourd'hui Samedi quatorze Septembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hostettler Frédéric, Camionneur,

de Guggisberg - Berne, domicilié à Avenches,

veuf de Lina in Spycher, det le 3 Décembre 1909.

né à Guggisberg, le trois avril mil huit cent septante-un

fils de Christian

et de Christine née Piriggeli, à Guggisberg.

2° Moreillon Emma, ménagère,

de Cuyon-Haut domiciliée à Avenches

née à Cuyon-Fribourg

née à le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu François Louis Gabriel Moreillon,

et de Madelaine, née Favre, de Hilteroy-Fribourg.

Les publications ont eu lieu à Avenches le 26 tout, à Cuyon
le 27 du Val Guggisberg le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
2 promesses de mariage
Extrait mortuaire de Lina
Hostettler est au fo 153 du II Reg
des dév d'Avenches

Communiqué à :

Guggisberg; Cuyon.

Signatures des époux :

Frédéric Hostettler

Emma Hostettler

Signatures des témoins :

Albert Schammer

Jeanboog

L'officier de l'état civil :

Schammer

N° 11.
Gallax - Doleyes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A AVENCHES VAUD

Aujourd'hui *l'endredi vingt - septembre* mil neuf cent *douze*,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gallax** *Fernand Valentin, Instituteur,*

de *Ormont-dessus,* domicilié à *Lonatye,*

Célibataire,

né à *Saubanne, le treize Septembre* mil huit cent *quatre vingt - trois,*

fil de *François Louis Gallax, à Saubanne,*

et de *défunte Sophie veuve Felix*

2° **Doleyes** *Jeanne Constance,*

de *Avenches* domiciliée à

Célibataire

née à *Avenches, le quatorze Avril* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fille de *défunts Jules Gustave Doleyes,*

et de *Caroline Marie, veuve Cornaz, à Franches.*

Les publications ont eu lieu *le cinq septembre* *avant à*
Avenches, Lonatye & Ormont-dessus.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Promesses publicitaires de mariage.

Communiqué :

à Ormont-dessus,

Signatures des époux :

Fernand Gallax.
Jeanne Gallax

Signatures des témoins :

M. Bossel - Diézet
D. Jomin - med. chir.
Ed. Fradrevaud & L. Toussaint, not.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12
Revelly Guillaume

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

AVENCHES-VAUD

Aujourd'hui Samedi vingt-un Septembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Revelly Charles Samuel, Mécanicien,

d'Avenches, domicilié :

célibataire

né à Avenches, le trois Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

fil de Samuel Revelly, agent de police,

et de Alice Gise, née Meschlmann, à Avenches.

2° Guillaume Alphonsine, Fondeuse,

de Courgenay - Berne, domiciliée à Avenches,

célibataire

née à Courgenay, le seize Avril mil huit cent nonante-un,

fille de défunte Marie Guillaume

et de

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt-trois d'octobre
dernier / le lendemain à Courgenay.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée,
Promesse & publications de mariage

Communiqué :

Courgenay

Signatures des époux :

Revelly Charles
Alphonsine Revelly.

Signatures des témoins :

Louis Vestuz sergent guetarmeur
Charmes aviateur
à Avenches.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13
Fomerod - Fomerod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *samedi* ~~quatorze~~ *septembre* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fomerod Charles Louis**, agriculteur, _____

et *Avenches*, _____ y domicilié _____

célibataire _____

né à *Avenches*, le *huit juillet* mil huit cent *huitante quatre*

fils de *Jules Anna Fomerod* _____

et de *Marie Marguerite, née Guisan, à Avenches*. _____

2° **Fomerod Lina Elise**, _____

et *Avenches*, _____ y domiciliée _____

célibataire _____

née à *Avenches*, le *premier mai* mil huit cent *nonante* _____

fille de *Achille Charles Rodolphe Fomerod* _____

et de *Rosette, née Schipbach, à Avenches*. _____

Les publications ont eu lieu à *Avenches*, le *sept septembre 1912*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Promesse de mariage
 + Publications*

Signatures des époux :

*Charles Fomerod
 Lina Fomerod*

Signatures des témoins :

*Emile Fomerod
 J. Parmes cur. par. à Avenches*

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 14

Guthnecht - Gentizon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Rectification

Par décision du 4 mai 1957, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de cet acte de mariage en ce sens que :

- a. l'époux soit désigné sous le prénom "Ernst" et non sous celui de "Ernest";
- b. le lieu de naissance de l'époux soit "Grossbössingen (Fribourg)" et non "Fendringen";
- c. le père de l'époux soit désigné sous le prénom "Johann" et non sous celui de "Jean";
- d. la mère de l'époux soit désignée comme il suit "Magdalena, née Beninger" et non "Madelaine, née Beninger";
- e. la mère de l'épouse soit désignée comme il suit "Anna Maria, née Scheurer" et non "Anna Marie, née Scheurer".

Avenches, le 6 mai 1957.

L'officier de l'état civil :

And. Hédiguer
And. Hédiguer



Aujourd'hui *Mardi vingt-trois novembre* mil neuf cent *cinquante*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guthnecht Ernest, chef de cuisine,*

de *Châtel-Fribourg,* domicilié à *Avenches,*

célibataire

né à *Fendringen, le trentième août* mil huit cent *quatre-vingt-cinq.*

fils de *Jean Guthnecht,*

et de *Madelaine, née Beninger, à Avenches.*

2° *Gentizon Frieda*

de *Constantine* domiciliée à *Bellerive.*

veuve d'Arthur Gentizon, dès le trente-un mars 1910 sig.

née à *Villars le Grand, le quatorze* ^{*décembre*} mil huit cent *quatre-vingt-onze.*

fille de *Jean Yoss.*

et de *Anna Marie, née Scheurer, à Bellerive.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches & Châtel, le neuf novembre*

& à Bellerive & Constantine le onze novembre suivants.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extraits extraits des fiancés.*
- Extrait mortuaire de Gentizon Arthur.*
- Promesse de mariage & Publications dans H. Commune*

Communiqué :

Constantine & Châtel.

Signatures des époux :

Frieda Guthnecht
Ernst Guthnecht

Signatures des témoins :

Constant Larre
E. Jomella

L'officier de l'état civil :

And. Hédiguer

N° 15

Rosset Fornerod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt au Décembre mil neuf cent douze,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosset Aloïf, sellier,

et Tranches, domicilié à

célibataire

né à Tranches, le huit avril mil huit cent quatre vingt dix

fil de défunt Charles Auguste Rosset,

et de Maria Josépha, née Tauber, à Tranches,

2° Fornerod Adèle,

et Tranches domiciliée à

célibataire

née à Tranches, le sept octobre mil huit cent nonante

filles de Jules Numa Fornerod

et de Marie Marguerite, ne Guisard, à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches, le 4 Décembre 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publication

Communiqué :

Signatures des époux :

Aloïf Rosset
Adèle Rosset

Signatures des témoins :

M. Rosset
Nume Fornerod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16,

Caldeara-Arzner

^{à Avenches}
Aujourd'hui *lundi vingt trois Décembre* mil neuf cent *douze*

Nom et profession de l'époux :

1° *Caldeara Ernest André, Electricien,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Prisuschio - Come, Italie,* domicilié à *Avenches,*

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à *Blomdidier, le dix neuf Juillet* mil huit cent *quatre vingt quatre,*

Noms, profession et

fil de *défunt Pierre Caldeara,*

domicile des parents :

et de *Joséphine Justine, née Chardonnet, à Avenches.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Arzner Wilhelmina, cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Merischnied - Baden,* domiciliée à *Avenches,*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Merischnied, le dix neuf Juin* mil huit cent *quatre vingt deux,*

Noms, profession et

fille de *Gaspard Arzner, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Téona, née Hennenberg, à Merischnied.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *avenches le 12 octobre 1912;*
à Merischnied le 13 octobre 1912 et à Prisuschio
le 10 novembre 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux,
Promesse de mariage,
Publications & certificats de
Capacité;
Autorisation du départ de
l'un des époux.

Communiqué :

à la Chancellerie Cantonale
en deux doubles.

Signatures des époux :

Ernest Caldeara
Wilhelmine Caldeara

Signatures des témoins :

F. Romencoli Brangillo
C. Guillou

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le munié Arzner à la page
cinquante deux p. 1. celui de
la dernière inscription faite
aux archives le 12-10-1912.
Les deux doubles du présent
registre sont conformes, ce
qu'en certifie
Avenches, le 13-10-1912
le Maire



Les deux doubles présumés à été
reçus à l'Administration Cantonale
en exécution de l'art. 1 de la
Loi, du 12-1-1913

N° 31 janvier 1913
Le Chef de l'Etat d'Avenches
[Signature]

N^o 1.
Gurtner-Liniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

AVENCHES-VAUD

Aujourd'hui vingt Février (Jeudi) mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : (Chacun séparé)

1^o Gurtner Samuel, charpentier,

de Mühledorf - Berne, domicilié à Avenches,

célibataire,

né à Avenches,

le vingt six Février mil huit cent huitante-cinq,

fil de Frédéric Gurtner, ~~charpentier~~

et de Marie, née Haueter, à Morat

2^o Liniger Rosa, couturière,

de Wohlen - Berne, domiciliée à Berne,

célibataire,

née à Mursellen - Berne,

le vingt huit Février mil huit cent huitante-sept,

fille de Jean Liniger, tisserand, défunt,

et de Marguerite, née Gurtner, à Aarberg

Les publications ont eu lieu à Avenches, le 25 Janvier 1913,
à Berne & Wohlen le 24 Janvier & à Kirchdorf,
le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance
Promesse de mariage.
Publications.

Signatures des époux :

S. Gurtner
R. Gurtner

Signatures des témoins :

Joseph Schocklin
Léon Fästou

Communiqué à :

Mühledorf -
Wohlen
Berne

L'officier de l'état civil :

(Signature)

N° 2.

Dürrig - Grim.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi dix-huit-avril* mil neuf cent *treize*,
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dürrig Maurice*, Employé aux *Postes fédérales*,
de *Mettwil - Krauchthal - Bâle* domicilié à *Bâle*

Célibataire

né à *Arches*, le *trois août* mil huit cent *quatre-vingt-sept*
fils de *Maria Rosina Dürrig*, à *Arches*

et de

2° *Grim Juliette*,
de *Belmont H. Yverdon* domiciliée à *Avenches*

Célibataire

née à *Houdon*, le *quinze Juin* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*
fille de *Frédéric Grim*, à *Arches*

et de *défunte Marguerite, née Cornaz*

Les publications ont eu lieu à *Bâle, Krauchthal, Belmont & Avenches*, le *20 mars 1913*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
le 9 mai 1913, par l'état civil de
Bâle.

Communiqué à :

Bâle,
Belmont
Krauchthal.

Signatures des époux :

Maurice Dürrig
Juliette Dürrig

Signatures des témoins :

Fritz Grim *à Arches*
Robert Delussert *à Arches*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3.

Ludy - Lack.

Nom et profession de l'époux :

1° Ludy Lucien, coiffeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Leuk - Beauve, domicilié à Avenches,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Avenches, le seize Janvier mil huit cent huitante-sept,

Noms, profession et

fils de Frédéric Ludy,

domicile des parents :

et de Adèle, née Bissard, à Avenches.

Nom et profession de l'épouse :

2° Lack Maria Philomène, coiffeuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kappel - Soleure, domiciliée à Kappel,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Kappel, le vingt-deux Janvier mil huit cent nonante-un,

Noms, profession et

fille de Franz Charles Lack,

domicile des parents :

et de Anna Maria, née Hiltbrunn, à Kappel.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Avenches, Leuk & Kappel le vingt-un Mars mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'Epoux.
Promesses & publications de mariage.

Signatures des époux :

Lucien Ludy
Maria Lack

Signatures des témoins :

L. Ludy, Coiffeur à Avenches
A. Schupbach, Maître Courant

Communiqué :

à Leuk & Kappel

L'officier de l'état civil :

(Signature)

N^o 4
Perin-Kormann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi quinze mai* mil neuf cent *treize*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perin Robert**, employé aux Chemins de fer fédéraux
 de *Corcelles - Saixne* domicilié à *Fribourg*
 célibataire

né à *Corcelles*, le *vingt-sept* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*
 fils de *défunt Constant Perin*
 et de *Méry née Kappeler*,

2^o **Kormann Louisa**, ménagère,
 de *Bumpliz - Beve*, domiciliée à *Faug*
 célibataire

née à *Faug*, le *vingt-trois* mil huit cent *nonante-un*,
 fille de *feu Christian Kormann*,
 et de *Susanne, née Hermequin, à Faug*

Les publications ont eu lieu à *Fribourg* le *15* avril; à *Fribourg*
 et à *Bumpliz* le *16* avril et à *Corcelles*, le *19* avril, 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications délivré par
l'Officier d'Etat civil de Fribourg

Communiqué à :

Corcelles près Saixne,
Bumpliz
Fribourg

Signatures des époux :

R Perin
Louisa ~~Perin~~ Perrin

Signatures des témoins :

M^{lle} Susanne Kormann, ofaug
Rossier Alfred, Fribourg
Kormann Paul, ofaug

L'officier de l'état civil :

P. Hoarey

N° 5

Revelly - Mühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Lundi neuf Juin* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Revelly** *Jules Louis Henri Auguste, marchand de foie,*

de *Avenches,* domicilié à _____

divorcé de Marie Robert, le 5 mai 1911.

né à *Avenches, le dix-huit mai* mil huit cent *soixante-sept,*

fil de *Jules Auguste Revelly, ancien Préfet,*

et de *Lusette, née Schindler, d'indés.*

2° **Mühlmann** *Augusta Louise, née Gardel,*

de *Sainte-Croix* domiciliée à *Lausanne,*

divorcé de Georges Robert Mühlmann, le 13 mai 1909,

née à *Lausanne, le trente Juin* mil huit cent *septante quatre,*

fille de *François Louis Henri Gardel, défunt,*

et de *Françoise Louise, née Richet, défunte, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches, le 3 mai; à Sainte-Croix le 5 mai; et à Lausanne, le 27 mai dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage - Extrait de naissance de la fiancée - Acte de mariage - Extrait du mariage des époux - Extrait du jugement prononçant le divorce de l'époux - Acte de mariage - Acte d'origine de l'époux

Communiqué :

Lausanne - Sainte Croix

Signatures des époux :

Jules Revelly
Augusta Revelly

Signatures des témoins :

François Franquillo
Staucheron
résidant à Avenches.

L'officier de l'état civil :

(Signature)

N° 6

Bosset-Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt-un Juin mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bosset Robert-Ernest-Julien, docteur en droit, député au Grand-Conseil. d'Avenches, domicilié à Avenches, célibataire

né à Avenches, le quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-trois fils de Préfet William Arnold Bosset, et de Augusta, née Gruet, tous deux à Avenches,

2° Gillieron Germaine-Violette-tréka, de Servion domiciliée à Lausanne, célibataire

née àully, le vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-huit fille de Paul-Philippe Gillieron, Chef de service au Dept. de l'Agriculture et de Ida née Dubois, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Avenches le 24 Mai dernier; à Lausanne le 29 Mai suivant et à Servion le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée 3 publications de mariage Promesse dudit

Signatures des époux :

Bosset et Violette Bosset

Signatures des témoins :

S. Pommier, H. Héduquet, H. Berenot, M. Bosset, M. Gillieron, F. Gillieron, M. Bosset

Communiqué :

Par la Ville - Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7
Meyer-Cornaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix-neuf Juillet mil neuf cent treize
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer Fritz, boulanger,
 de Illniz - rue - Freiburg, domicilié à Faoug,
célibataire

né à Faoug, le dix-huit, Septembre mil huit cent septante-sept,
 fils de frédéric Meyer, boulanger
 et de Macquerite, née Meyer, défunte.

2° Cornaz Louise Emilie, cuisinière,
 de Faoug domiciliée à Faoug
célibataire

née à Faoug, le douze Janvier mil huit cent huitante-un
 fille de Auguste Emile Cornaz, à Faoug,
 et de Rosina Emilie, née Beck, défunte

Les publications ont eu lieu à Faoug le 24 Juin 1913 et à
Illniz, le 26 Juin suivants.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publications

Communiqué :

Buchillon

Signatures des époux :

Fritz Meyer
Emilie Meyer

Signatures des témoins :

Paul Cornaz fils de Louis
Emil. Cornaz à Hram
a Faoug

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 2
Bos-Henzelin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi huit août mil neuf cent treize,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bos Edouard Auguste, menuisier-ébéniste,

de Sigüiswil - Buene, domicilié à Avenches,

célibataire

né à Renan, le trente-trois mil huit cent quatre-vingt-sept,

fil de Gustave Bos, agriculteur

et de Fémy, née Graber, à Renan

2^o Henzelin Jeanne Marie Louise,

de Bonfol - Buene, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Courdételle, le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf,

filles de Pierre Joseph Henzelin,

et de Adèle Virginie, née Manjrin, défunte

Les publications ont eu lieu à Avenches, Sigüiswil + Bonfol
le 23 juillet + à Lausanne le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Promesse de mariage
4. publication du mariage.

Communiqué :

Lausanne
Sigüiswil
Bonfol

Signatures des époux :

E. Bos.
Jeanne Bos.

Signatures des témoins :

Louis Gentig
Louis Martin

L'officier de l'état civil :

J. Henry

N° 9

Gualandis-Biella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

a Avenches

Aujourd'hui *Samedi vingt-trois août* mil neuf cent *treize*,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gualandis** *Angèle Joseph, mineur - forgeron,*

de *Sotto-il-monte - Bergame - Italie* domicilié à *Avenches*

Célibataire

né à *Sotto-il-monte, le trente un Janvier* mil huit cent *huitante six*

fils de *Emile Gualandis,*

et de *Thérèse née Lerio, les deux à Alme - Bergame.*

2° **Biella** *Rosa, cuisinière,*

de *Borghesio - Novare - Italie* domiciliée à *Avenches*

Célibataire

née à *Borghesio, le quatorze mai* mil huit cent *nonante-trois*

fille de *Félix Biella.*

et de *Thérèse, née Roselli, à Ora - Italie.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches, le 26 mai; à Borghesio le 29 juin* et à *Alme, le 6 juillet* suivants.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de l'état civil des fiancés
Certificat de célibat de Gualandis
Extrait mortuaire de père Biella
Autant de mère
Autorisation du Comité d'Etat pour publication
Certificat de publication à Borghesio
& Alme - Publication à Avenches
Autorisation du Comité d'Etat pour
Célébration du mariage*

Communiqué :

*à l'échancellerie d'Etat par deux
Avenches le 28. août 1913.*

Signatures des époux :

*Gualandis Angèle
Gualandis Rosa*

Signatures des témoins :

*Francoisoli Brangnillo
Stadetti Antonio
Commissaire*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10
Ereyrand-Doleires.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Judi dix-huit Septembre* mil neuf cent *treize*,
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ereyrand Constant Arthur, palefrenier au Haras fédéral*
 de *Cudrefin* domicilié à *Avenches, au Haras,*
célibataire

né à *Champmartin, le vingt Juillet* mil huit cent *huitante-cinq*,
 fils de *Constant Ereyrand,*
 et de *Marie Catherine, née Aristinal, à Champmartin*

2° *Doleires Elise, épicière,*
 de *Avenches,* domiciliée à
célibataire,

née à *Avenches, le vingt-cinq Mars* mil huit cent *huitante,*
 fille de *Jules Doleires, agriculteur à Avenches,*
 et de *défunte Pauline, née Bepat.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le 23 août dernier & le*
lendemain à Cudrefin.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Extrait de mariage
2 Publications

Communiqué :

Cudrefin

Signatures des époux :

Ereyrand Arthur
Elise Ereyrand Doleires

Signatures des témoins :

Louis Revilly
Jos. Guenard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11.
Guinand-Jomini

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *mercredi dix décembre* mil neuf cent *treize*

Lieu d'origine et de domicile :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° *Guinand* *cell Auguste, négociant*

Lieu et date de la naissance :

de *Brenets-Souchâtel* domicilié à *Brenches*

Noms, profession et

celibataire

domicile des parents :

né à *Caracal-Péninsula* le *dix sept juin* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

Nom et profession de l'épouse :

filz de *Auguste Guinand*

Lieu d'origine et de domicile :

et de *Mathilde née Sandoz à Caracal*

Etat civil :

2° *Jomini Alice Mathilde, sans profession*

Lieu et date de la naissance :

de *Payerne* domiciliée à *Brenches*

Noms, profession et

celibataire

domicile des parents :

née à *Brenches* le *vingt-trois septembre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Brenches* le *16 octobre* écoulé, et le *lendemain à Payerne et aux Brenets*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Promesse de mariage
3 publications

Signatures des époux :

Alice Guinand
Guinand

Signatures des témoins :

Mr. Borgeot Driest
J. Jomini
A. Jomini

Communiqué :

1° aux Brenets.
2° à Payerne.

L'officier de l'état civil :

H. Lochest.
Haltecontre J. Jomini

N° 12

Geiser-Krenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

approuvé le nom Geiser, écrit
sur l'acte à la ligne trois li tép...

Aujourd'hui *vendredi dix-neuf décembre* mil neuf cent *seize*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Geiser Robert agriculteur*
de *Langenthal - Berne* domicilié à *Faoug*
célibataire

né à *Orbe le trent et un mars* mil huit cent *quatre vingt sept*
fils de *Samuel Geiser*
et de *Elise, née Frey, à Faoug*
2° *Krenger Lina*,
de *Pithi-Leffigen (Berne)* domiciliée à *Faoug*
célibataire

née à *Villars le Grand le dix huit* mil huit cent *quatre vingt douze*
fille de *Albert Krenger agriculteur à Faoug*
et de *Lina, née Berger*
Les publications ont eu lieu à *Faoug le 5 décembre courant* &
le lendemain à Langenthal et Mühlethurnen.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extrait de naissance des époux*
- 2° *Promesse de mariage*
- 3° *3 publications*

Signatures des époux :

Robert Geiser
Lina Geiser

Signatures des témoins :

Emile Krenger
Marius

Communiqué :

- 1° *à Langenthal*
- 2° *à Mühlethurnen*

L'officier de l'état civil :

St. Lochet

N° 13.
Senaud-Rostinger

Aujourd'hui Samedi vingt décembre mil neuf cent *treize*

Nom et profession de l'époux :

1° **Senaud Paul Robert**, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Avenches* domicilié à *Avenches*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Tronand* le vingt cinq *juillet* mil huit cent *huitante trois*

Noms, profession et

fils de *Charles François Senaud*, *dit*

domicile des parents :

et de *Lina* née *Flügel*

Nom et profession de l'épouse :

2° **Rostinger Rosalie**

Lieu d'origine et de domicile :

de *St Ours et Rillieux (Suisse)* domiciliée à *Avenches*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Cornillens* le huit *juin* mil huit cent *nonante*

Noms, profession et

fille de *Pierre Joseph Rostinger*

domicile des parents :

et de *Marie* née *Berbet*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Avenches* le 5 *décembre* 1913 et
 le fait à *St Ours* et à *Rillieux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extrait de naissance des époux*
 2° *Promesse de mariage*
 3° *publications*

Signatures des époux :

P. Senaud
R. Senaud

Signatures des témoins :

Charney Charles
Tiquilloud Jules

Communiqué :

1° à *St Ours*
 2° à *Rillieux*

L'officier de l'état civil :

J. Touchet

N° 14.
Raimond Gygi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Lundi* vingt décembre mil neuf cent *huit*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Raimond* *Eduard*, *agriculteur*

de *Bonatyne* domicilié à *Avenches-Bonatyne*

veuf en premières nocces de Lina Susanne née Raimond

né à *Bonatyne* le *quinze* *Juin* mil huit cent *quatre-vingt*

fil de *Fédéric Henri Raimond*

et de *Rose*, *née Chautbeyer*, *défunts*

2° *Gygi* *Rosina*

de *Kappelen-Isberg* domiciliée à *Kappelen-Isberg*

célibataire

née à *Isberg* *quatorze* *Décembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Jean Gygi*

et de *Rosina*, *née Beyler*, *sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Avenches* le *25* *novembre* *1923*

et le même jour à *Kappelen* et à *Bonatyne*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extrait de naissance de l'épouse*
- 2° *Proteste de mariage*
- 3° *3 publications*

Signatures des époux :

Reymond Eduard
Reymond Rosina

Signatures des témoins :

Charmey Charles
Jules Siquilloud

Communiqué :

à *Kappelen-Isberg*

L'officier de l'état civil :

J. Touchet

Par jugement du Tribunal de District de Yverdon du 14 Juillet 1920... déclaré définitif et pérenne le 29 Janvier 1921. Le mariage sus-cité ci-contre a été dissout par le divorce.

Le Tribunal en application de l'art. 142... du C. C. S. a désigné la femme comme épouse coupable et a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pouvait contracter un nouveau mariage.

Spécifié le 5 Janvier 1921.

L'Officier de l'Etat-Civil
J. Nouvel



N° 15.

Nicolier Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mardi trente décembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolier Robert-Louis, Agriculteur

de Cleuges domicilié à Cleuges

celibataire

né à Cleuges le dix sept avril mil huit cent quatre vingt six

fils de défunt Jean Nicolier

et de Adèle-Charlotte-Louise, née Charney, à Cleuges

2° Nicolier Elisa, tenancière

de Cleuges domiciliée à Cleuges

celibataire

née à Cleuges le cinq avril mil huit cent quatre vingt neuf

fille de défunt Charles Jean Nicolier

et de Marie-Louise née Gautrand, à Cleuges

Les publications ont eu lieu à Cleuges le 11 décembre 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage.

2° Une publication.

Signatures des époux :

Nicolier Robert

Elisa Nicolier

Signatures des témoins :

Nicolier Charles

Nicolier Gustave

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

H. Louchest.

Ce volume se clôture par le numéro "quinze", le quel est aussi le dernier de l'année 1913. - La suite se trouve dans le volume II, commençant par le numéro "un", de l'année 1914.

Ce que nous certifions, le 21 janvier 1914.

L'officier d'état civil H. Louchest.



Les deux doubles du présent registre sont conformes et l'un d'eux a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la loi.

H. Louchest, le janvier 1914.

N°

Aujourd'hui

mil neuf cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à

mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 15.

Nicolier Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mardi trente décembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolier Robert-Louis, Agriculteur

de Cleuges domicilié à Cleuges

celibataire

né à Cleuges le dix sept avril mil huit cent quatre vingt six

fils de défunt Jean Nicolier

et de Adèle-Charlotte-Louise, née Charney, à Cleuges

2° Nicolier Elisa, tenancière

de Cleuges domiciliée à Cleuges

celibataire

née à Cleuges le cinq avril mil huit cent quatre vingt neuf

fille de défunt Charles Jean Nicolier

et de Marie-Louise née Gautrand, à Cleuges

Les publications ont eu lieu à Cleuges le 11 décembre 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage.

2° Une publication.

Signatures des époux :

Nicolier Robert

Elisa Nicolier

Signatures des témoins :

Nicolier Charles

Nicolier Gustave

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

H. Louchest.

Ce volume se clôture par le numéro "quinze", le quel est aussi le dernier de l'année 1913. - La suite se trouve dans le volume II, commençant par le numéro "un", de l'année 1914.

Ce que nous certifions, le 21 janvier 1914.

L'officier d'état civil H. Louchest.



Les deux doubles du présent registre sont conformes et l'un d'eux a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la loi.

H. Louchest, le janvier 1914.

N°

Aujourd'hui

mil neuf cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à

mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

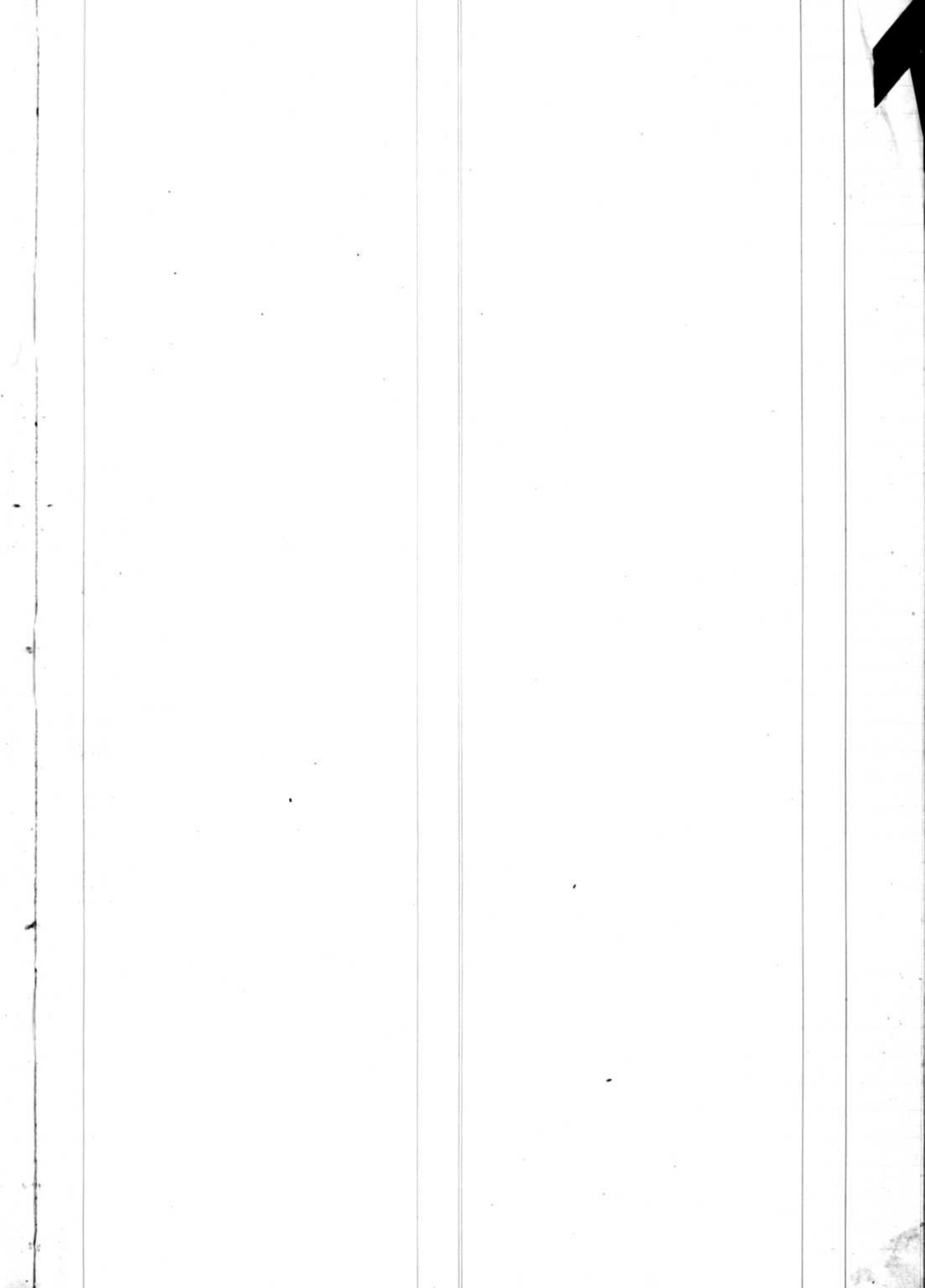
Pièces déposées :

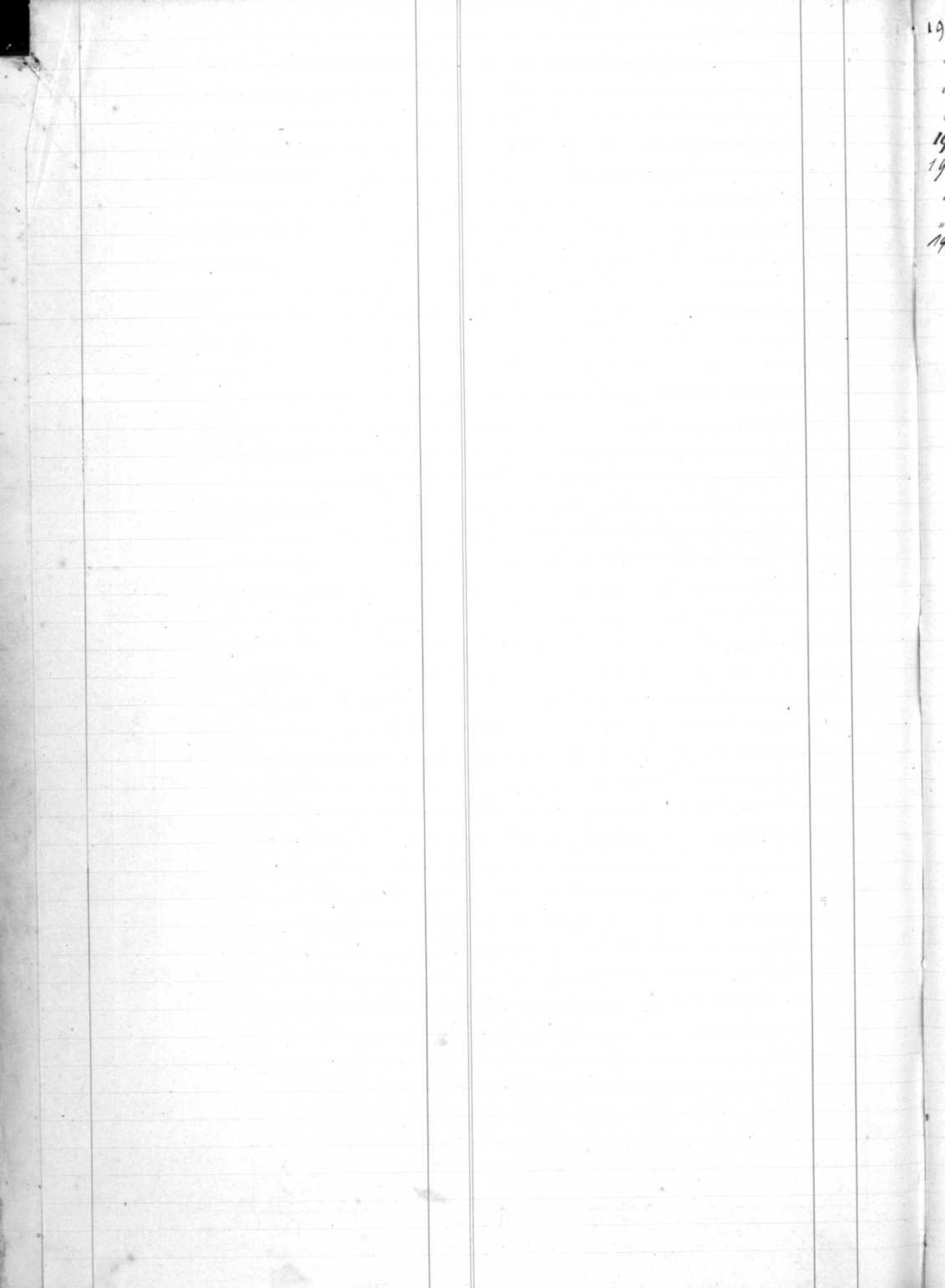
Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

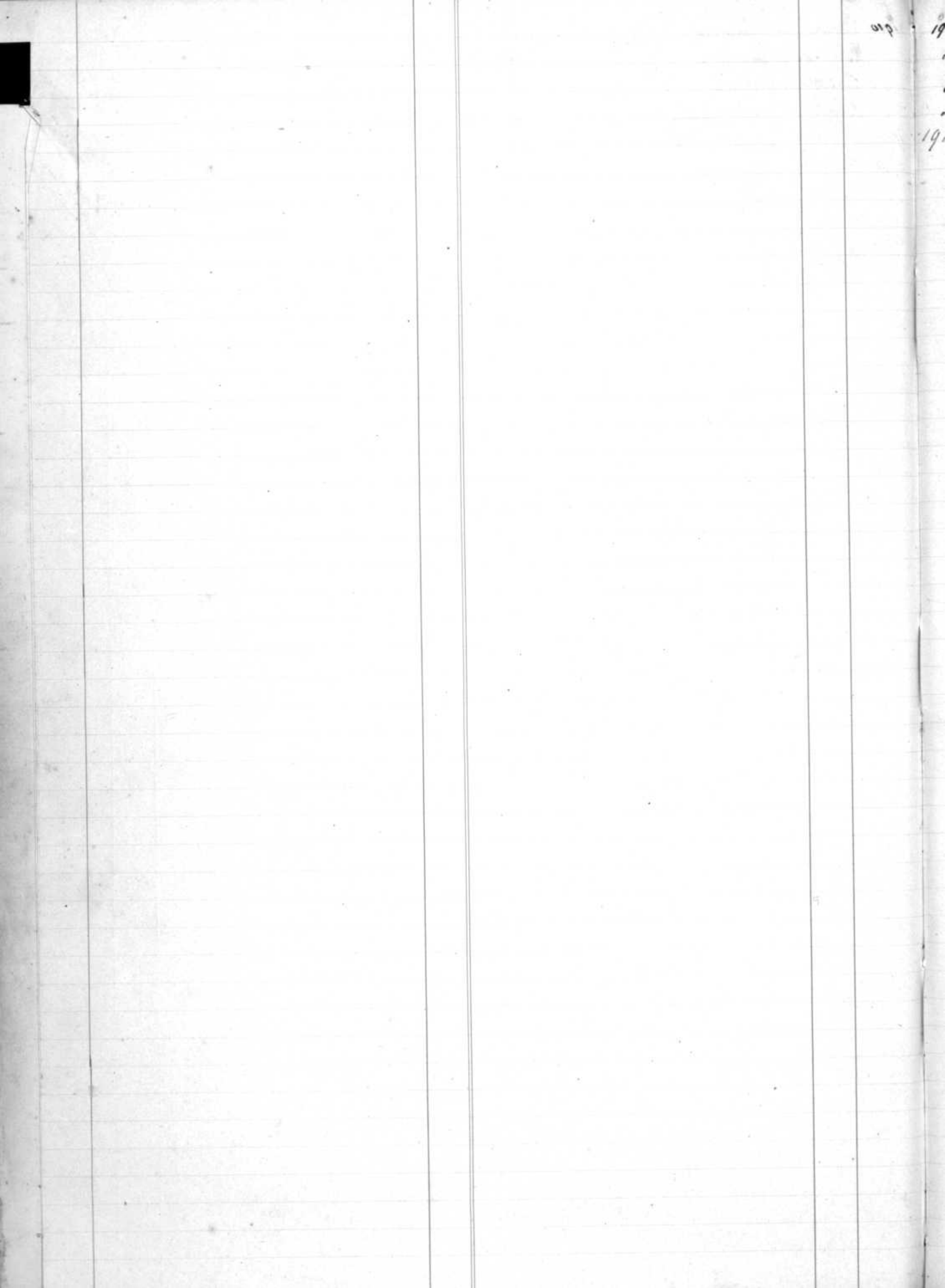
L'officier de l'état civil :





1909	Bouquin - Lidervy.	3
"	Beausire - Zahn.	7
"	Brog - Karyler.	8
"	Barth - Mischler.	9
1910	Brog - Senaud	15
1911	Bigler - Raimond	26
"	Bexdet - Jenny	29
"	Bosset - Dolevres	32
1913	Bosset - Gillieron	58
	Boss - Henselin	60



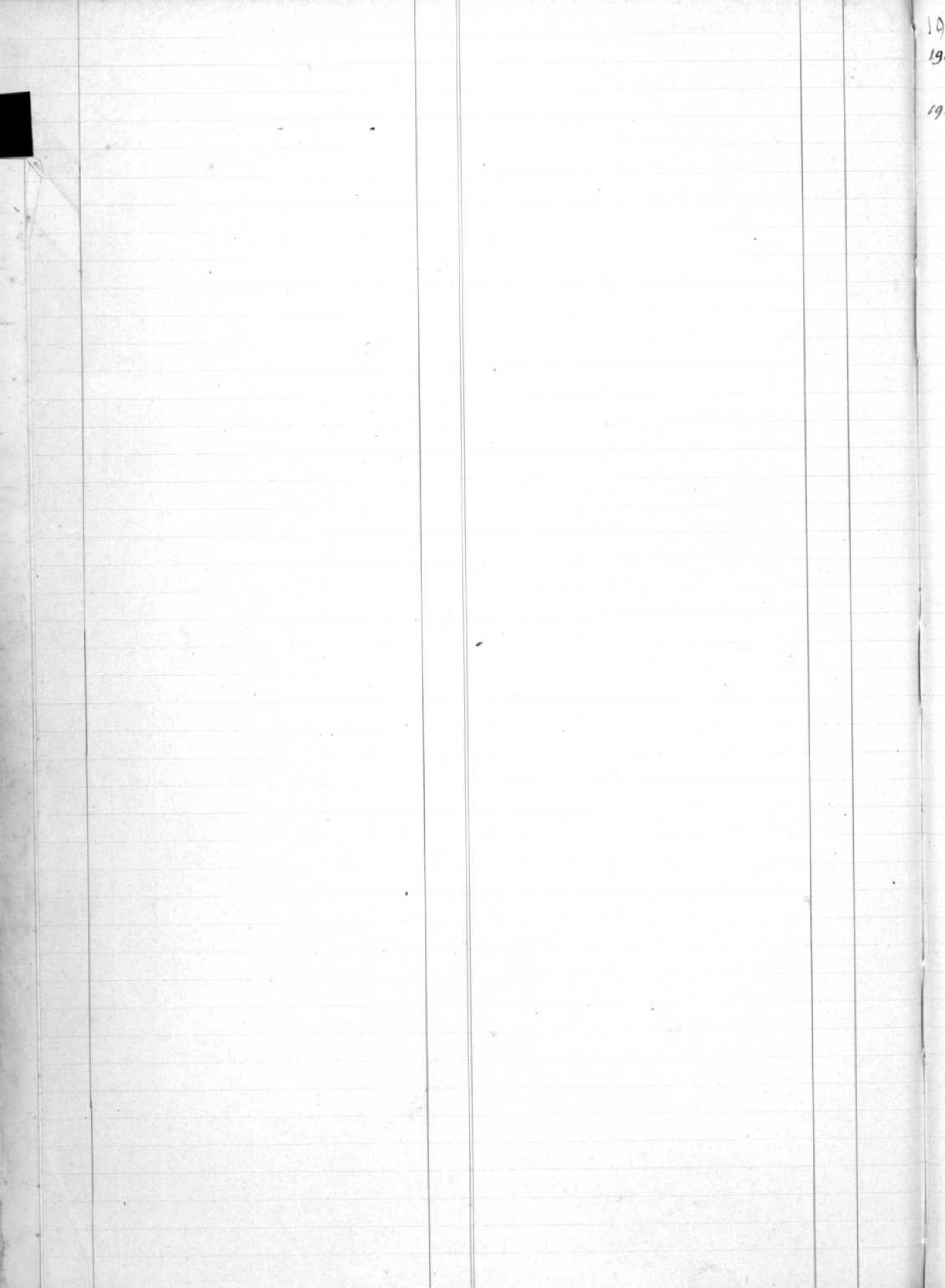


19

19

1910	Cornetz - Gacond Paul Emmanuel	14.
"	Cornay - Ameral Aug. Paul	17
.	Chuard - Liechti	19.
.	Chuard - Berger	35
1912	Chauxmey - Rubattel	37
	Chuvet Monney	42
	Calderca - Watten	52

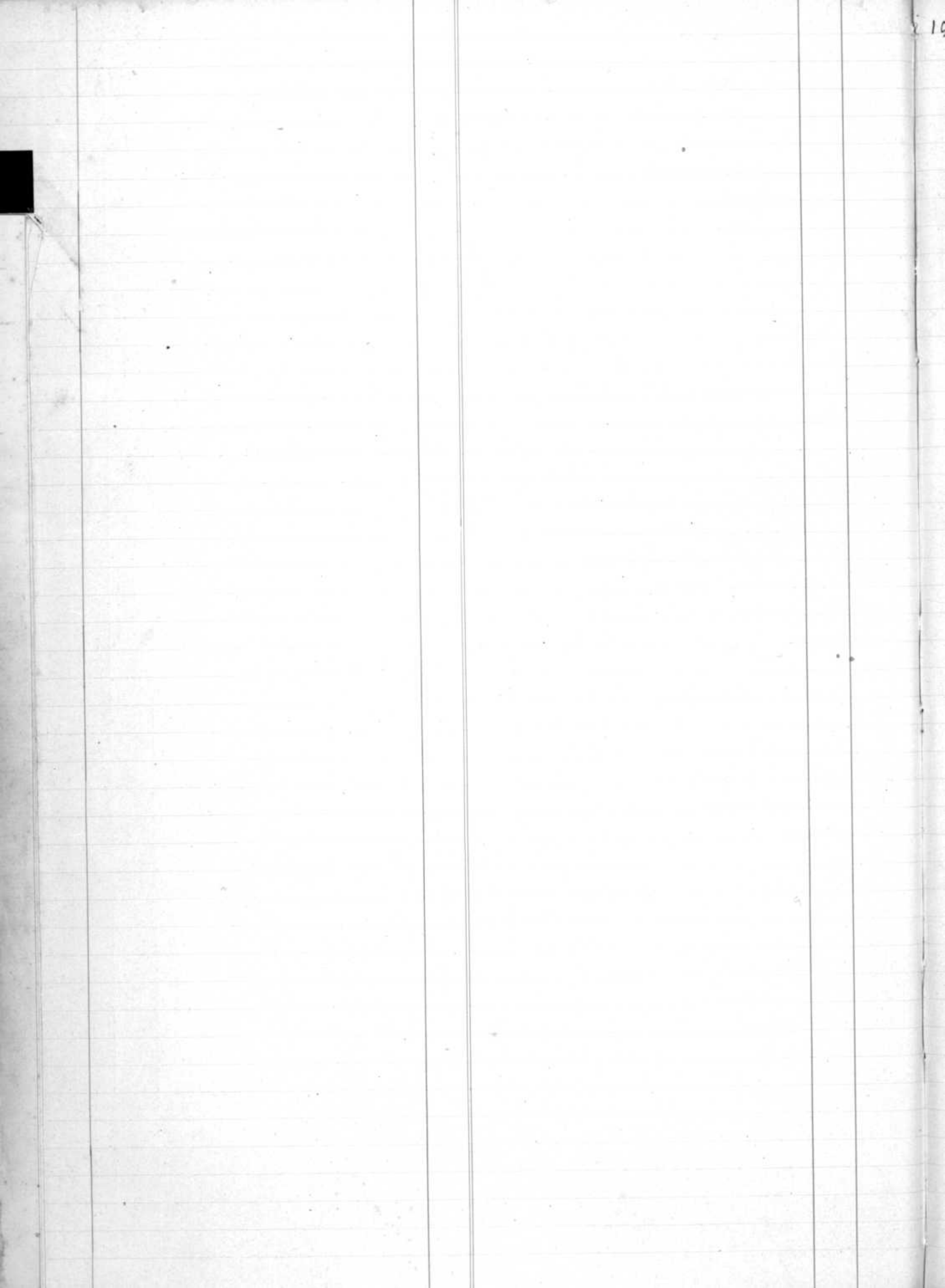




1909 Dolives - Fiechi
1912 Dolives - Lubois
1913 Dolives - Saurin
1913 Durig - Guin

31
40
45
54

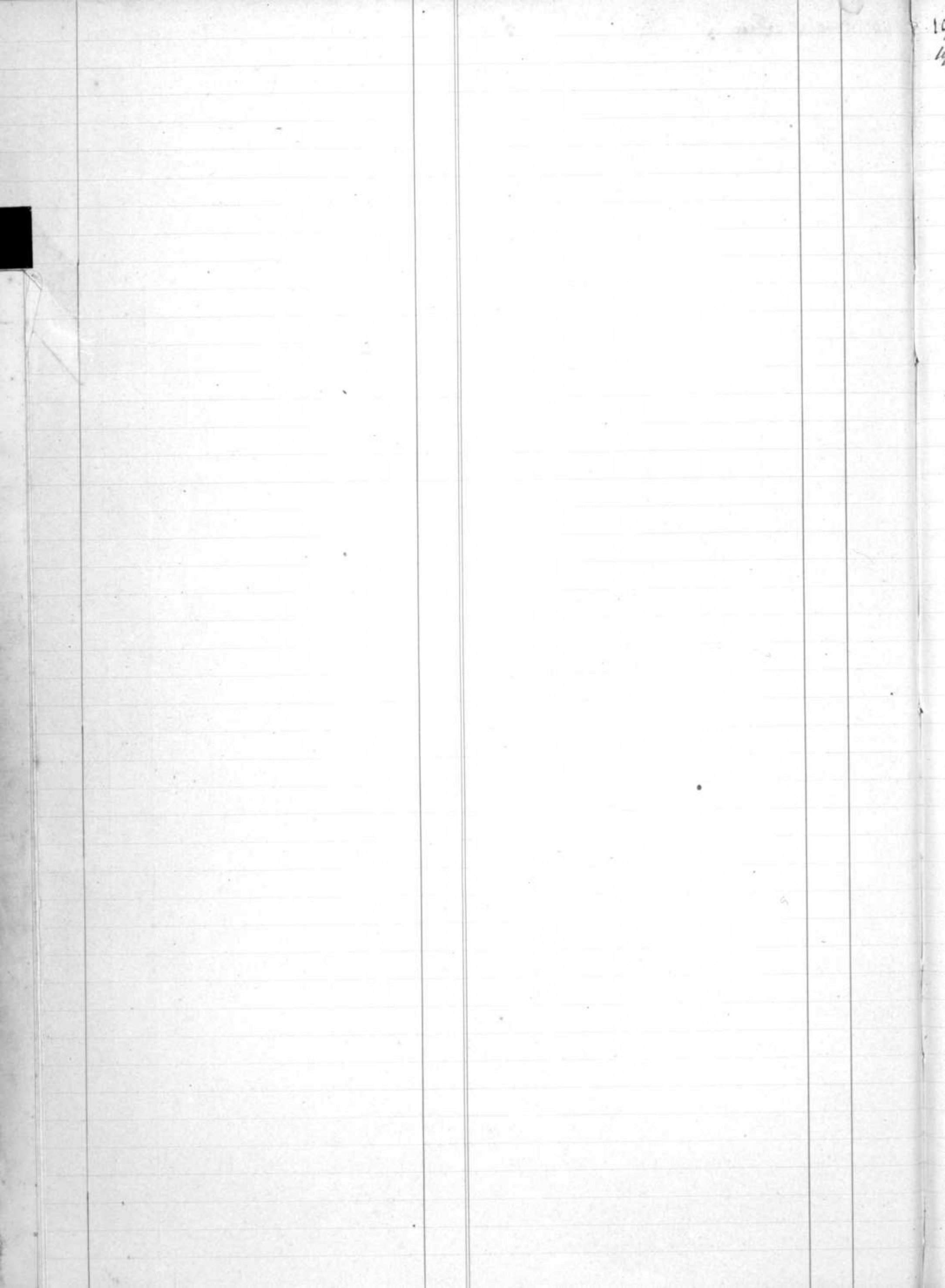




1909 Engler - Gray.

5





1909 Foinallag - Norway
1912 Foinerod - Foinerod Lami

2
40





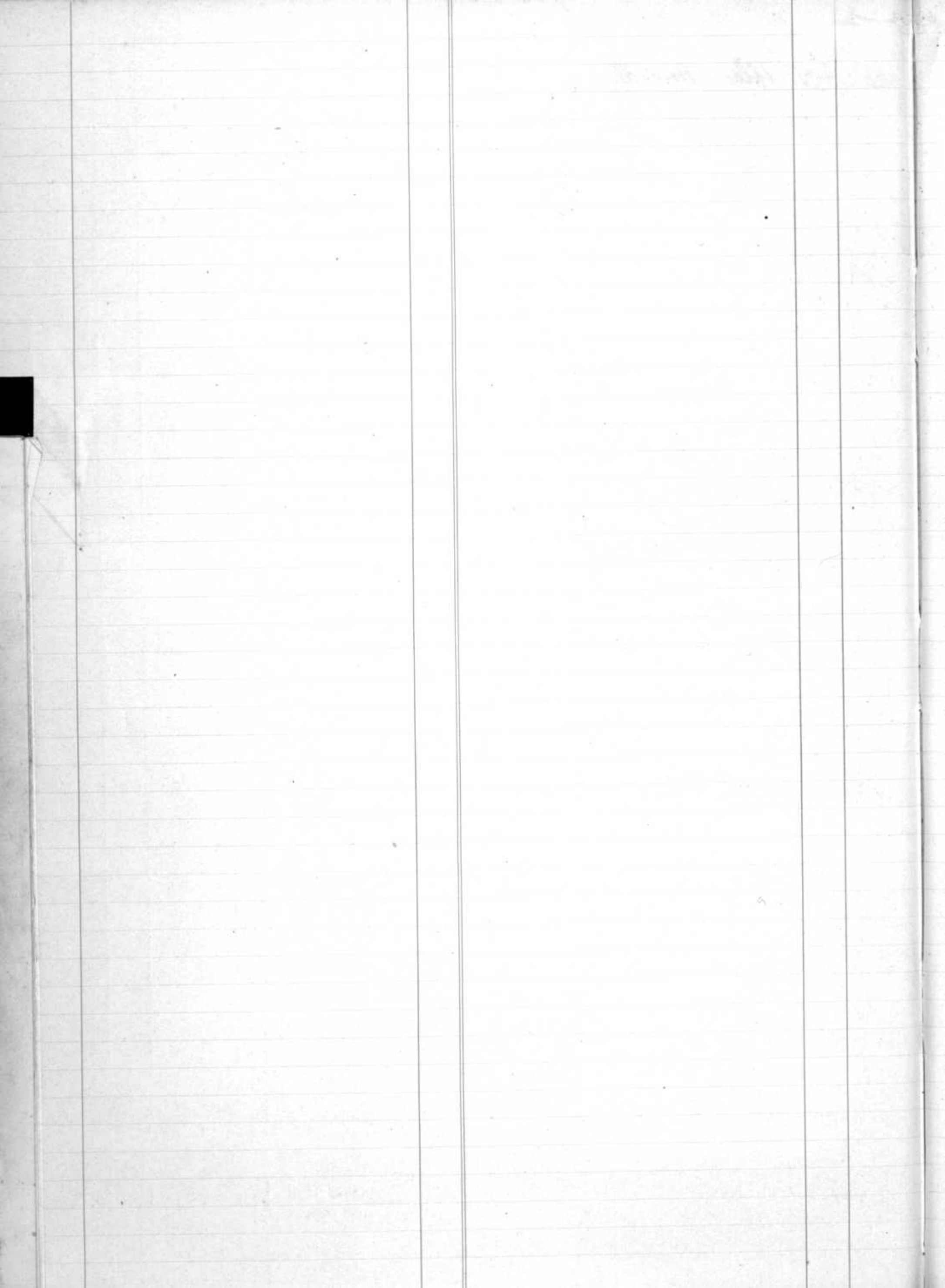
1910	Guin-Oberts	20.	
1911.	Grabex - Kuster	21.	
"	Gurtner - Junker	22.	
"	Grucz - Gebuell.	28.	
"	Gris - Lott	31.	
1912	Guermann - Charney	39	
	Guthnecht - Schöni	44	
	Galler - Sdeyres	47	
	Guthnecht - Gertenou - Gott	54 50.	
1913	Gurtner - Siniger	53	
"	Gyalandris - Biella	61.	
"	Guinamote - Fomini	63	
"	Griser - Kungel	64.	
1911	Gudit Martin Mais	36	



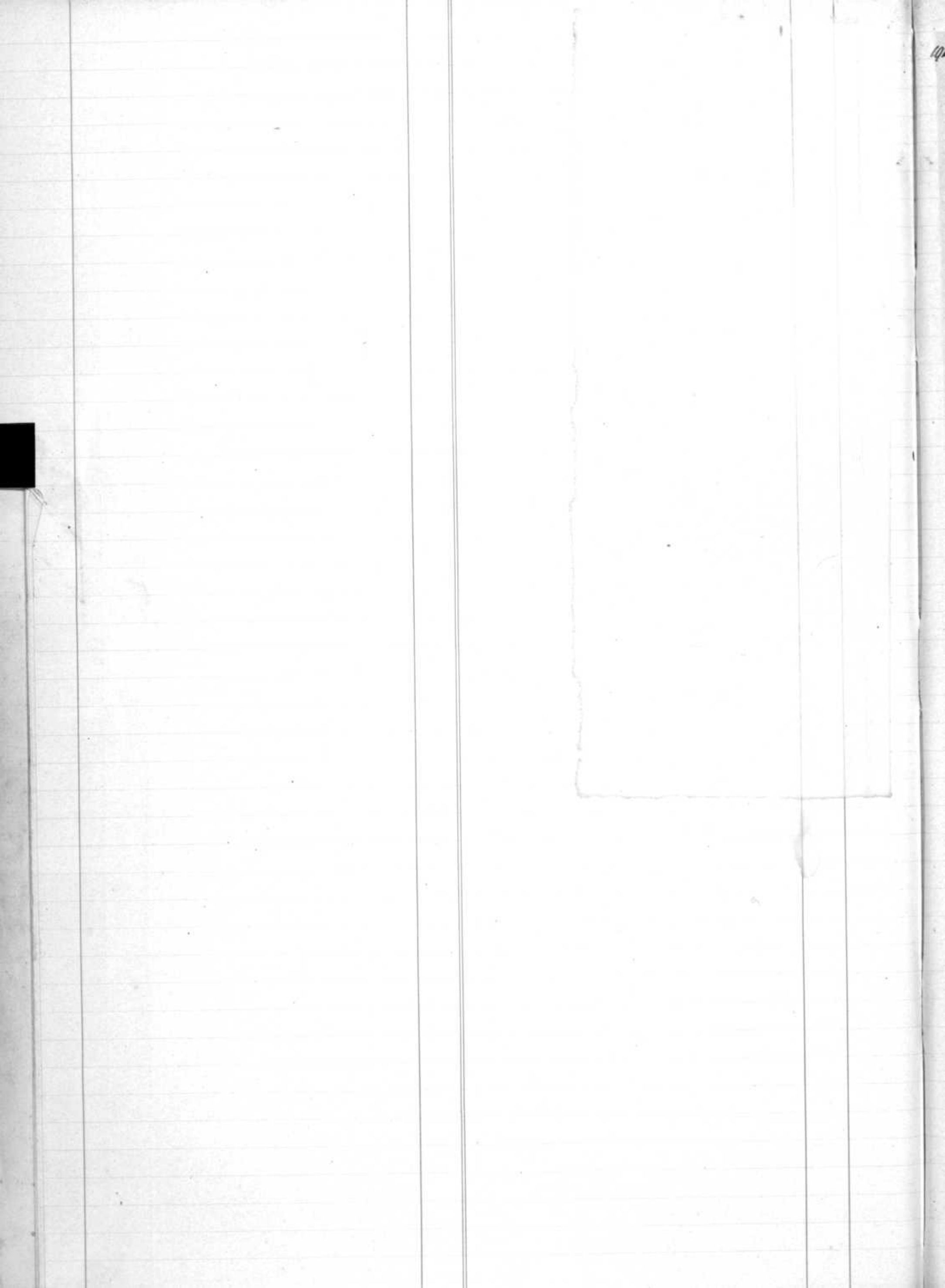
1912 Hottel - Moreillon

46









1912 Kiebermann - Saunin

141.



1911 Lottb - Schöxe
Lob - Löb
1913 Ludy - Lack

27
30
55



191

191

191

1911	Morgenegg-Ryser	24
	Michael Gaborell	25
1913	Mejer-Ostasz	59

1911	Martin-Gudat Eugène, Aug	36
------	--------------------------	----



1900 Nicolier. Nicolier
1913 Nicolier. Nicolier

10
67

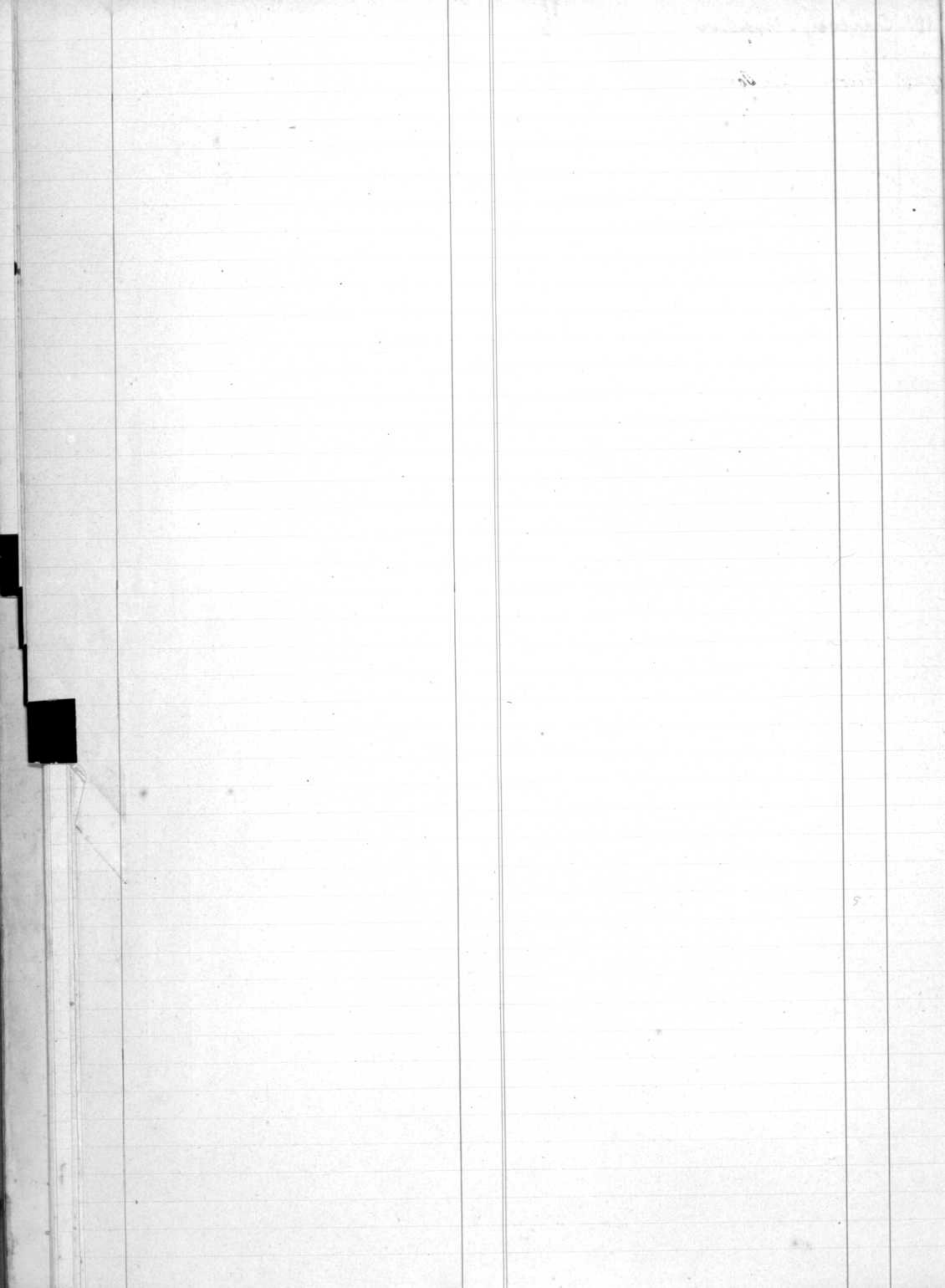




1909 Onley - Mader

6





1910.	Papauy Quartenoud	18
1911	Sidonax. Doleiros	34.
1912	Pexet - Kyper	38.
1913	Penin - Hermann	56.







10
19
19
19
19



1909	Ryser - Walter	4
1910	Raymond - Pilet	16
1911	Kierck - Trolliet	33
1912	Revelly - Wullaurme	48
	Kosset - Fournod	57
1913	Revelly - Nihlmann	57
"	Ramisch - Gugi	66

10
19
19
19
19

1909	Sturchi - Raimond	1
1910	Schroeder - Ludi	12
1911	Schaltegger - ^{Hilt}	23.
1913	Senand - Hottlinger	65.
1910	Senand ^{Bog} Anna Margarete	15

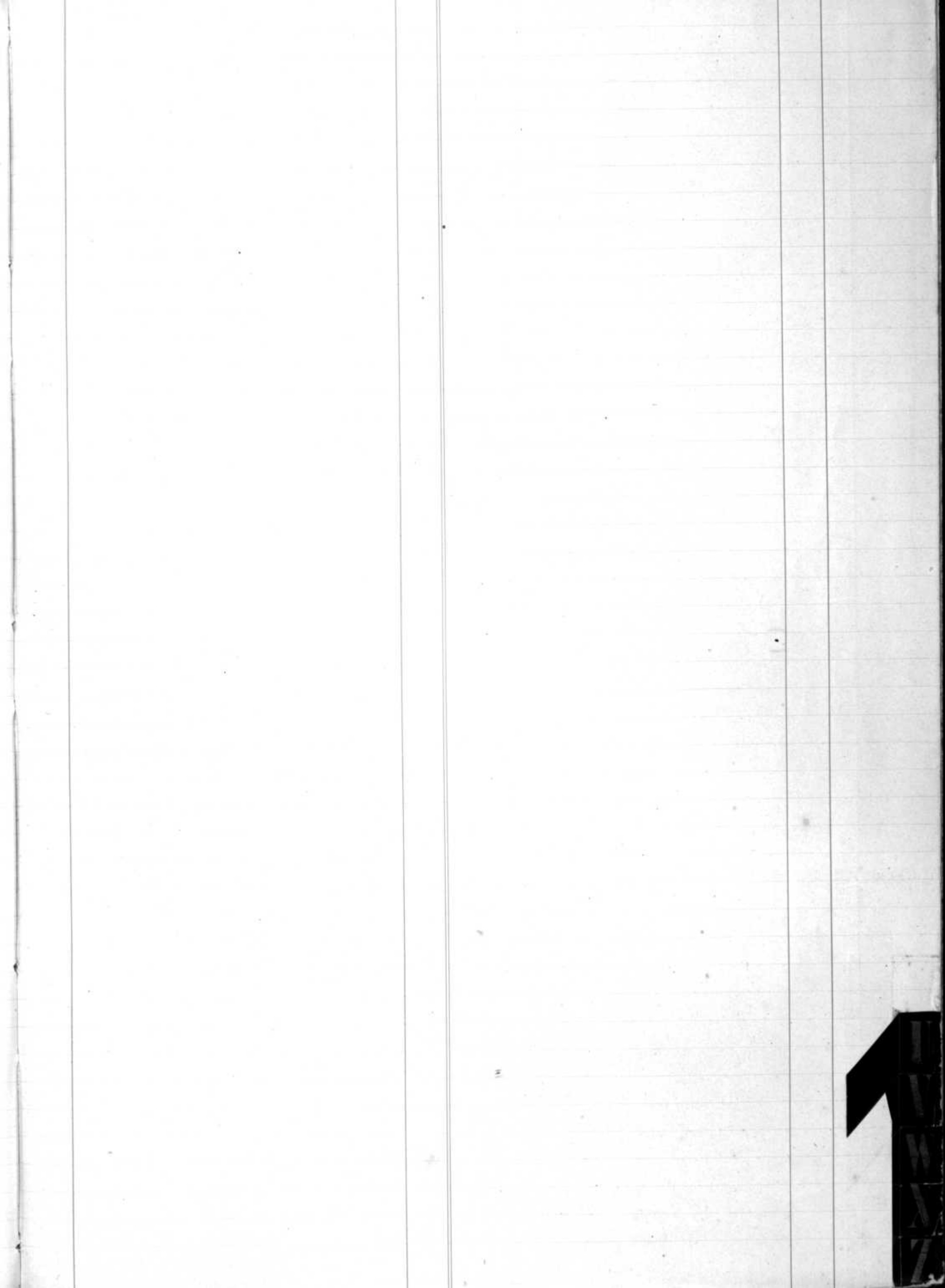


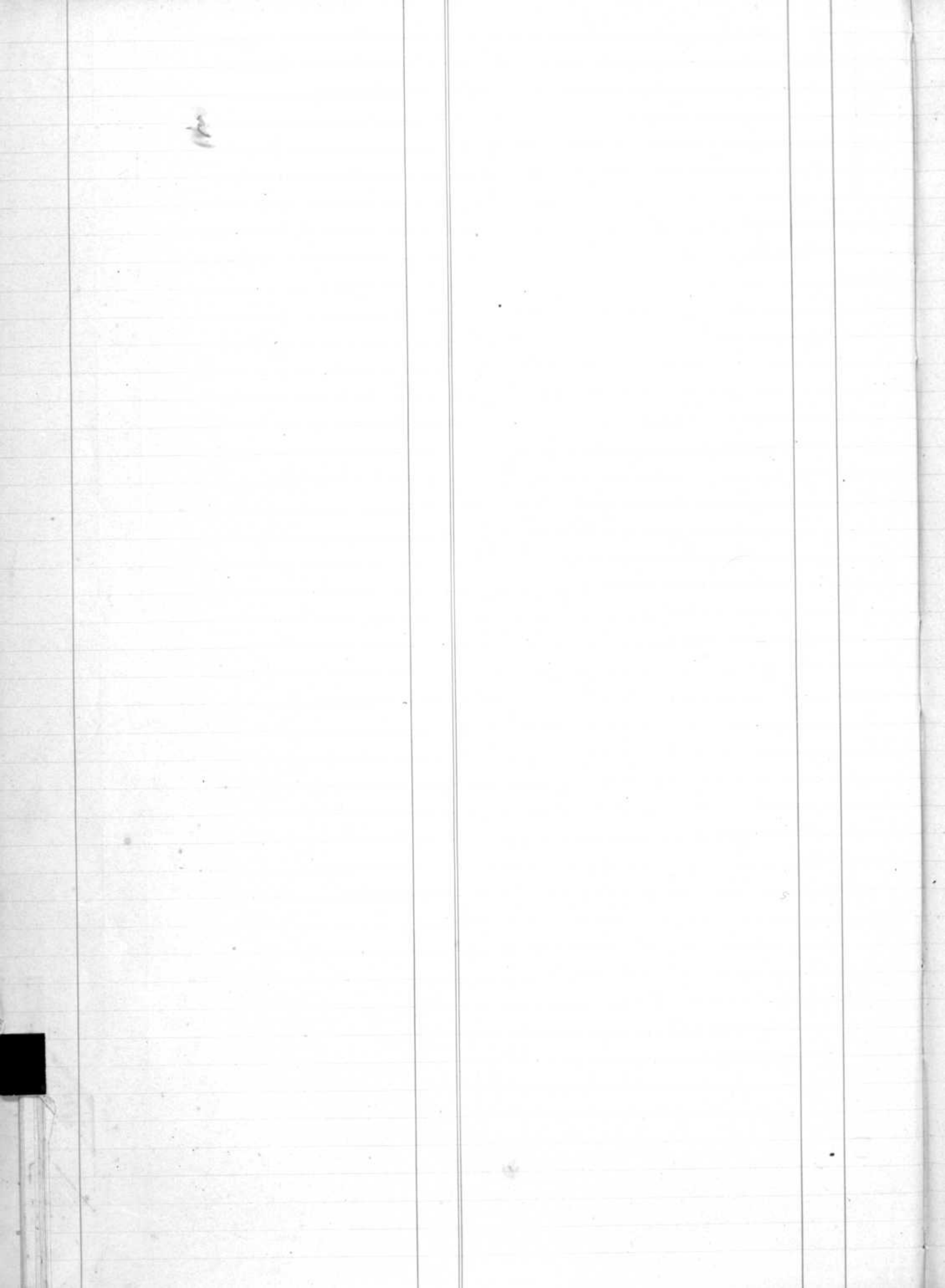
1910 Meyraud - Hainelly
1913 Freyraud - Soleire

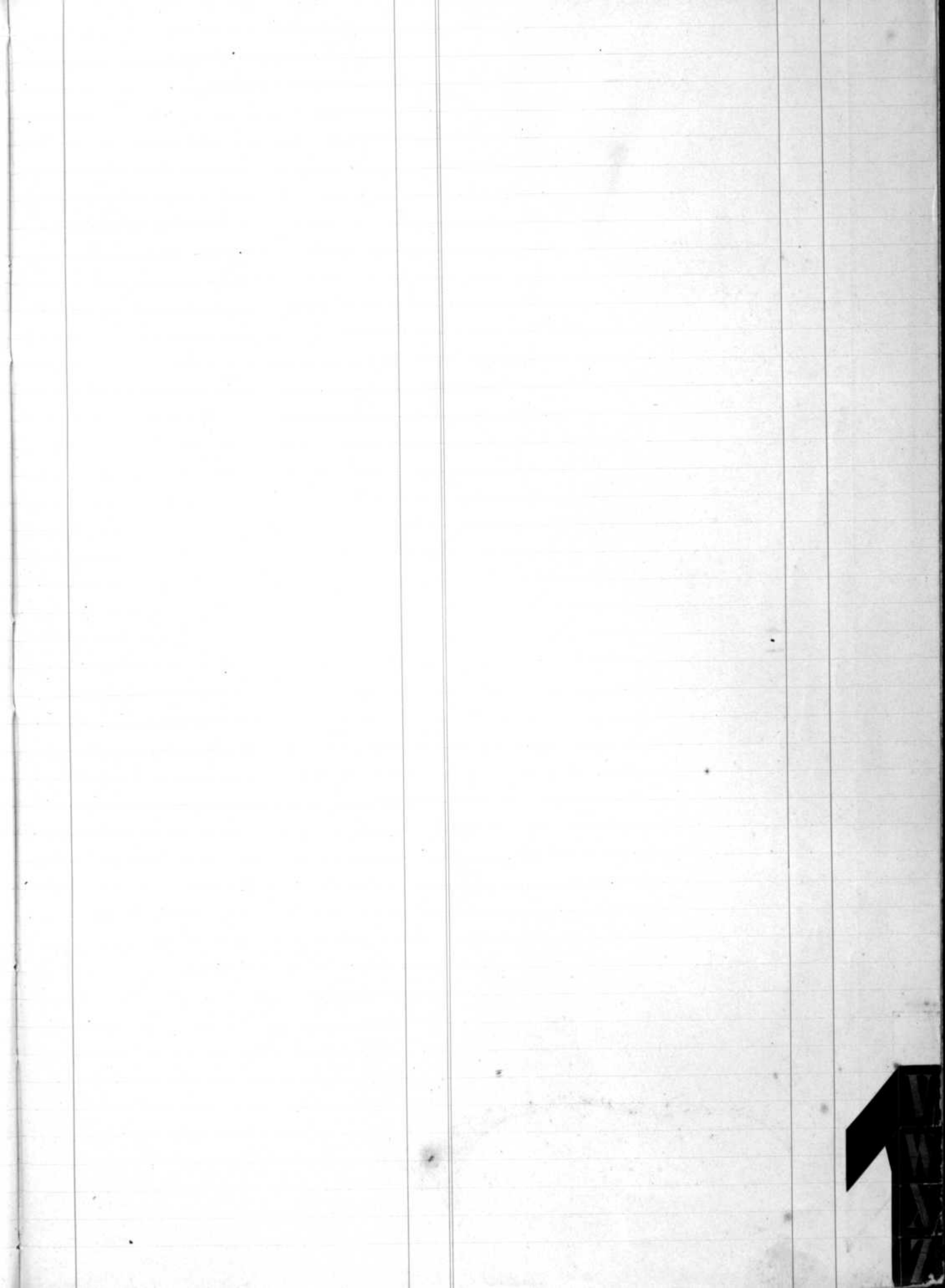
13.
62



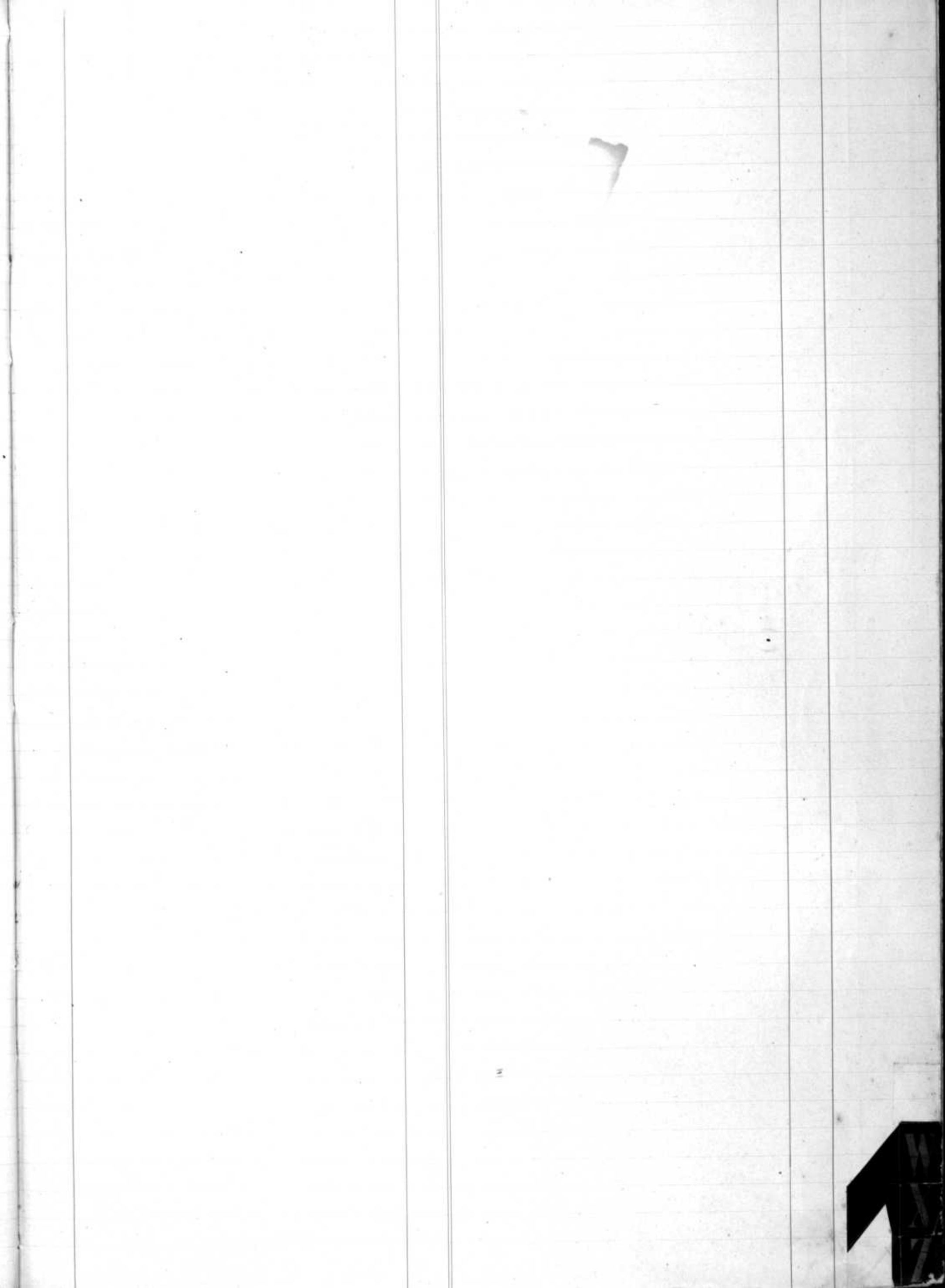


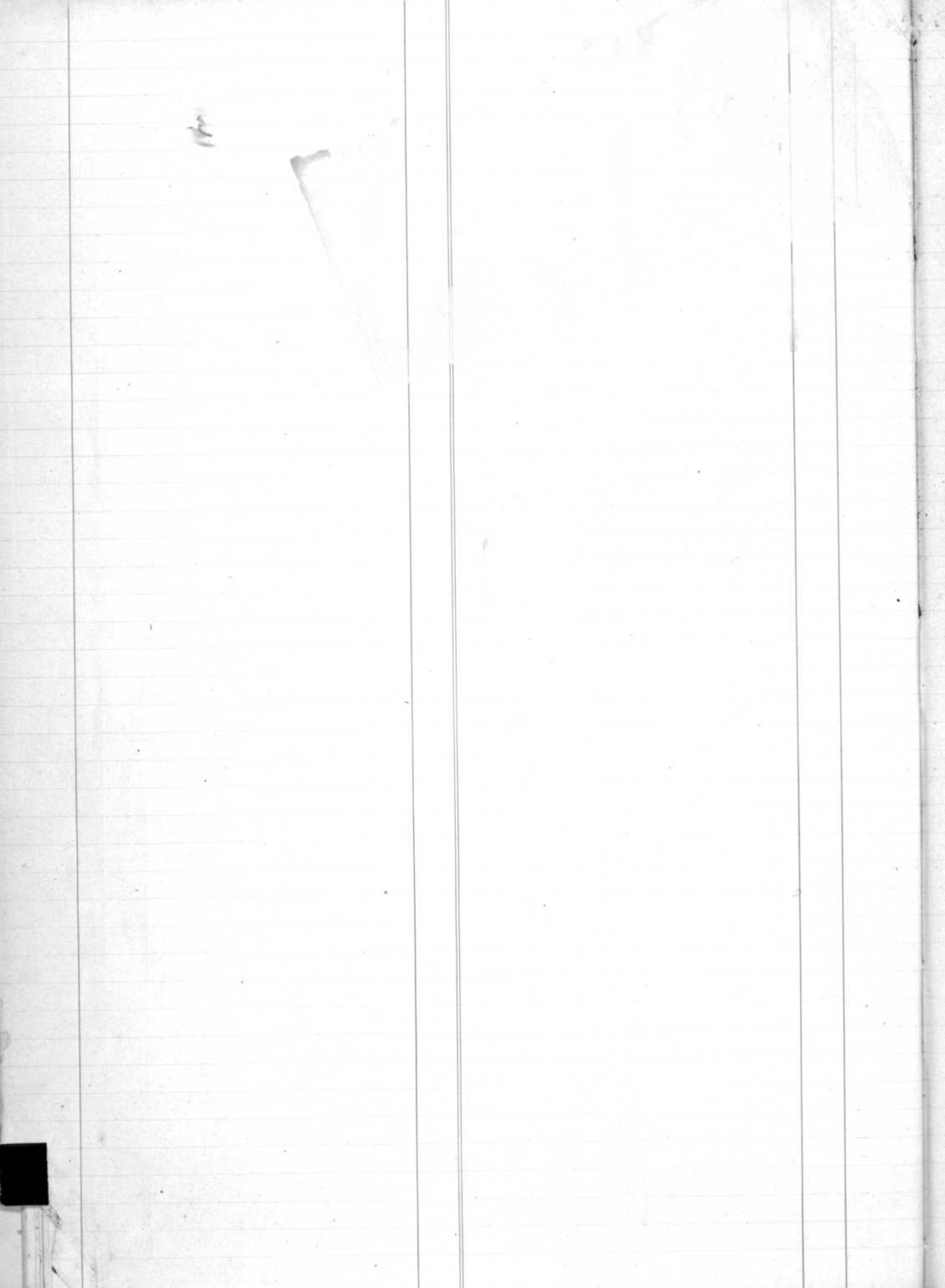


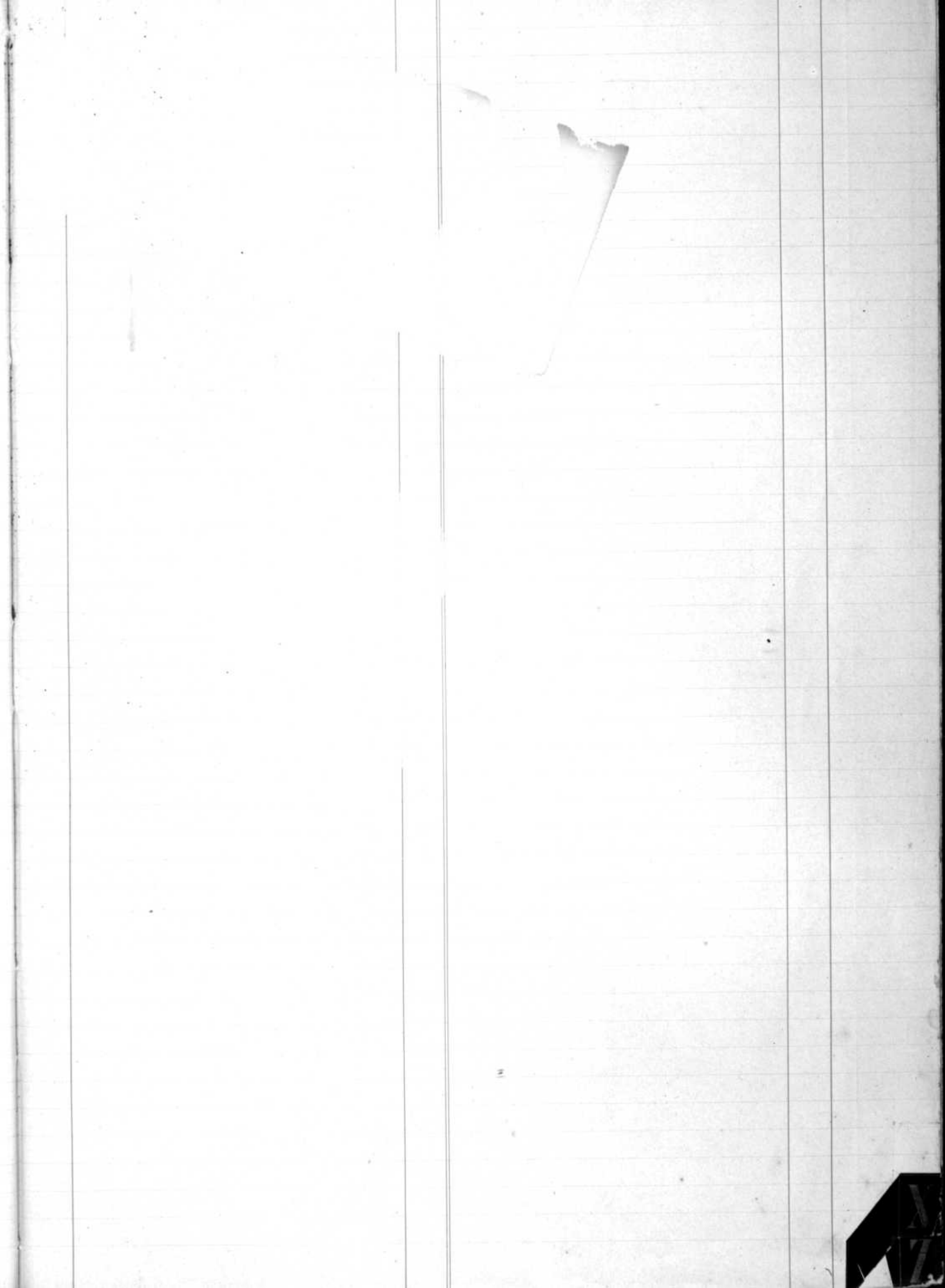


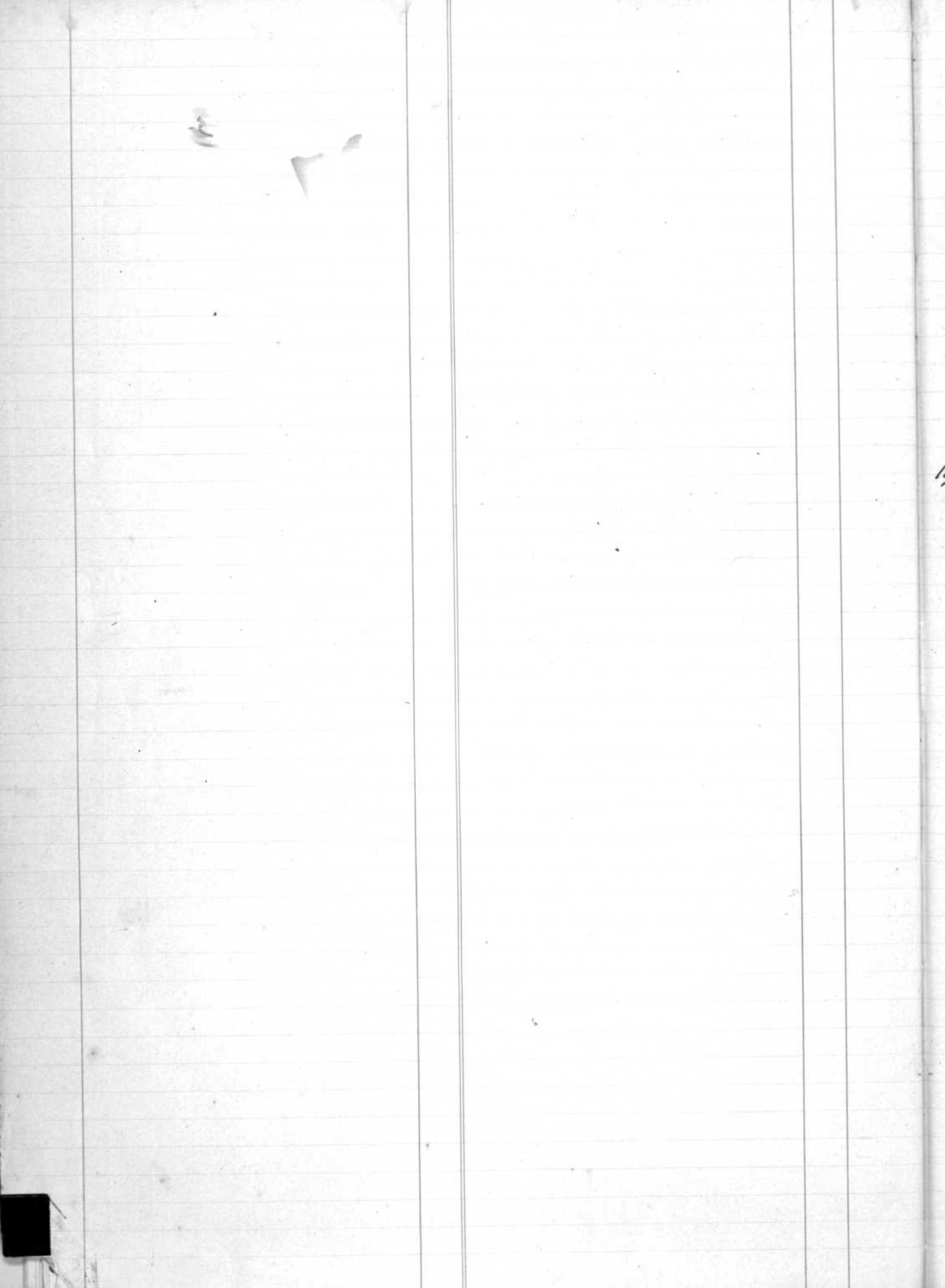


14









1912 Laugger-Kieniger

43



